A CONTRE COURANT
SYNDICAL ET POLITIQUE
ISSN 0997 6922
N° 233 - 1,50 € - Avril 2012
Pour l'Emancipation Sociale !

Au-delà des jeux politiciens

Les sondages précédant le 1er tour des présidentielles ne sont confirmés que sur un point : le second tour opposera le sortant à son challenger «socialiste». Les enquêtes n'avaient pas prévu le score de la candidate FN qui fait mieux que son père il y a dix ans, le sans-culotte Mélenchon devant se contenter pour sa part d'une modeste quatrième place.

Quelle que soit l'issue du second tour, le résultat risque d'être le même pour tous ceux qui subissent depuis des décennies les conséquences des politiques néolibérales. Certes, on ne regrettera pas d'être débarrassé de Sarko dont l'incapacité personnelle, faite d'incompétence crasse et de narcissisme flamboyant, n'a eu d'égale que son acharnement à défendre les intérêts de sa classe et à tromper le peuple par la promesse de lendemains qui chantent... à condition de n'être ni Rom ni clandestin.

Fillon quittant le bureau de l'encore Président

Mais on ne se réjouira pas non plus de l'élection d'un président rose (très, très) pâle qui n'aura pris aucune distance critique avec ses «camarades» qui ont dans le passé engagé la France et d'autres pays européens dans des politiques synonymes de dégradation des conditions d'emploi et de travail, d'austérité salariale et budgétaire, de pauvreté et de misère accrues. Franchement, vous le voyez, lui et sa future majorité parlementaire (qu'il lui restera à conquérir), s'affronter rudement avec le Capital et ses fondés de pouvoir, au rang desquels figurent «*nos principaux partenaires*» européens solidement barricadés dans leur forteresse de dogmes et de traités ultralibéraux ?...

Au risque d'apparaître un peu pessimistes - voire ingrats à l'égard de vaillants sans-culottes qui ont joliment réussi à effrayer quelques bourgeois l'espace de quelques jours - il nous paraît raisonnable de présenter cet épisode électoral et ses suites comme une nouvelle confirmation que la «démocratie» issue du système s'avère redoutablement efficace pour protéger et pérenniser ledit système.

Au risque d'apparaître exagérément optimiste, il nous paraît nécessaire de réaffirmer que cette démocratie-là peut être et *doit* être dépassée. Dans les luttes, avec détermination, dans la durée. Ce sera certes beaucoup plus difficile que de réussir un ou deux meetings électoraux. Et on ne pourra même pas galvaniser des troupes en affirmant que le succès est garanti...

Une chose est sûre en tout cas : aucune inflexion majeure et durable ne pourra être obtenue sans une mobilisation populaire de grande ampleur. Pour imposer une autre répartition des richesses par l'augmentation des salaires et l'abolition des dettes publiques. Pour imposer des créations d'emplois, pour imposer le maintien, l'extension et la démocratisation de services publics. Pour réorienter l'appareil de production dans le sens de la satisfaction des besoins populaires et de la prise en compte des contraintes écologiques. C'est de ce seul côté que nous plaçons nos espoirs.

Le 23 avril 2012

La crise grecque : le champ d'une double expérimentation et les enjeux de la démondialisation

(par Yannis Thanassekos)

De l'économique au politique

Personne n'est dupe. Depuis le printemps 2010, la Grèce est devenue le laboratoire, le champ terrifiant d'une double expérimentation. De son issue dépendront les grands traits de l'époque à venir - notamment au niveau européen.

Expérimentation et épreuve de forces tout d'abord sur le *plan socioéconomique*. Il s'agit de la mise en application des formes les plus radicales, les plus brutales de la politique néolibérale – compression jusqu'à l'asphyxie des coûts salariaux, dérégulation brutale du marché du travail, coupes drastiques dans les dépenses sociales, destruction des services publics, démantèlement de la fonction publique, privatisation en cascades etc. Au terme de ce processus, appauvrie, saignée à blanc, la société grecque sera livrée aux prédateurs du capital financier européen et international. Vue sous cet angle, la Grèce constitue, pour le néolibéralisme, un laboratoire pour la validation d'un *modèle socioéconomique* à vocation européenne – et au-delà. Cet aspect de la crise a déjà fait l'objet de nombreuses analyses pour me dispenser d'y revenir ici.

Expérimentation ensuite et épreuve de forces sur le *plan proprement politique*. Cet aspect de la crise n'a pas été suffisamment traité jusqu'ici et demande encore à être débattu tant sur plan de la conceptualité politique que du point de vue de stratégies à adopter face à l'agression néolibérale. Consécutive à la mise en œuvre de deux grands trains de mesures d'austérité et des réformes néolibérales, la *crise du système politique* grec nous place au seuil d'une nouvelle époque qui nous oblige à repenser la double question classique que la pensée politique se pose et se repose depuis l'antiquité : celle de *la souveraineté politique* d'une part, celle de *qui est le souverain* de l'autre.

Sous ce rapport la Grèce constitue également un laboratoire paradigmatique à vocation européenne. Tous les observateurs s'accordent à le dire: depuis le printemps 2010, c'est-à-dire depuis le début de la crise, *l'Etat de droit* et, avec lui, les principes élémentaires de la démocratie parlementaire sont mis à rude épreuve en Grèce – c'est le moins qu'on puisse dire. De fait, l'application sans délais de mesures d'austérité et de réformes d'ajustement structurel n'a été rendue possible que par des procédures et des décisions qui foulent littéralement au pied la lettre et l'esprit de la constitution ainsi que par une dévaluation brutale du parlement en tant que lieu de contrôle, de délibération et de décision.

Le mécanisme juridico-politique qui permet la suspension, voire l'abolition de la démocratie par des moyens propres, c'est-à-dire par des moyens que stipulent les constitutions démocratiques elles-mêmes, est aussi vieux que l'histoire des régimes constitutionnels – ce même mécanisme a existé du reste dans l'antiquité également. C'est la déclaration de l'«état d'exception» qui suspend, en principe temporairement, certaines normes constitutionnelles ainsi que certaines règles et procédures qui président au fonctionnement normal des institutions démocratiques. C'est ce modèle qui s'expérimente à présent en Grèce. De fait, toutes les torsions et les contorsions que subissent en Grèce, depuis le printemps 2010, l'Etat de droit, les normes constitutionnelles et les procédures démocratiques sont justifiées, légitimées voire légalisées par la déclaration de facto d'un « état d'exception », d'un « état d'urgence », voire même d' « état de guerre » pour reprendre le terme utilisé par le ministre grec de l'Economie, par ailleurs constitutionaliste lui-même. Sauf que pour la Grèce cet « état d'exception » cesse d'être temporaire : non seulement il dure depuis deux ans maintenant, mais il est destiné à perdurer puisque selon les exigences de la « troïka », les engagements de l'actuel gouvernement grec en matière de mesures d'austérité et de réformes, engagent aussi tous les gouvernements grecs à venir jusqu'au remboursement du dernier centime des prêts accordés à la Grèce ![1]

Sous couvert de «*nouvelle gouvernance économique*» - projet qu'élaborent depuis longtemps les stratèges politiques du néolibéralisme -, le modèle politique qu'on expérimente en Grèce sous la pression de la furie néolibérale, renoue en fait avec les types de régime politique les plus conservateurs et les plus réactionnaires qu'a connus l'Europe au XXe siècle : des *démocraties sans démos,* des régimes où l'*exception* devient, progressivement, la *règle* et où le parlement ne fait plus figure que d'une chambre d'enregistrement… quand il est maintenu ! Plus concrètement, il s'agit de la mise en place d'exécutifs forts, largement extraparlementaires, émancipés de tout contrôle parlementaire et gouvernant au moyen de «pouvoirs spéciaux», de «procédures d'urgence» et de «décrets-lois» : bienvenue à la République de Weimar agonisante de 1928 à 1933. Il n'est pas étonnant dès lors que redeviennent d'actualité des vieux débats et des controverses théoriques qui se réfèrent précisément à l'histoire européenne de ces années noires : les discussions notamment autour de la distinction classique entre des régimes où prédomine l'*éthique de la discussion* et des régimes où prédomine, au contraire, l'*éthique de la décision*[2]. Cette thématique s'article étroitement avec les questions précédemment évoquées de la *souveraineté politique* et de *qui* la détient. L'on trouve ici, au cœur de cette problématique, les raisons qui expliquent aussi le retour en force – et de façon parfois quelque peu paradoxale – des théories juridico-politiques ultra conservatrices d'un grand juriste et politologue allemand, nazi et antisémite, Carl Schmitt. Il proposa en effet une réponse toute aussi percutante que simple à la question décisive de «qui est souverain» : «*Est souverain,* nous dit-il, *celui qui décide de l'état d'exception*». Autrement dit, même en démocratie, est souverain, non pas le *démos*, mais celui, instance ou personne, qui prend la décision de déclarer l'état d'exception – et de suspendre par conséquent la Constitution et le fonctionnement normal des règles et des procédures démocratiques.

Aussi, qui est aujourd'hui *le souverain* en Grèce ? Qui a décidé de l' «état d'exception» qui a mis hors orbite démocratique l'entièreté du système politique grec ? Sûrement pas le *démos,* ni le parlement, ni les partis politiques de la coalition gouvernementale, ni même le gouvernement lui-même. Le souverain en Grèce n'est autre désormais que la «Troïka», le FMI, la BCE et la CE, c'est-à-dire des instances qui ne disposent d'aucune légitimité démocratique et élective mais qui incarnent parfaitement les intérêts du capital financier transnational, qui lui donnent un visage: en un mot, qui le personnifient. Tous les ministres et les ministères grecs engagés dans les réformes néolibérales sont mis, structurellement, sous la tutelle directe de la troïka et d'une «Task force» composée de dizaines de technocrates et d'experts mandatés par la Commission européenne. Aucune décision ne peut être prise sans leur accord préalable. Mieux même: ils décident de façon souveraine et les ministres grecs ne sont plus là que pour exécuter. Et c'est ainsi

que la Grèce est devenue la première colonie en Europe de l'Union Européenne.

La Grèce : une proie de choix

Il y a des raisons objectives qui expliquent, en partie tout au moins, le choix de la Grèce comme terrain privilégié pour mener tambour battant cette double expérimentation néolibérale - socioéconomique d'une part, politique de l'autre. Elles renvoient à certaines déformations «pathogènes» chroniques de la société et de l'Etat grecs que nous pouvons résumer en cinq points :

1/ Une fraude fiscale à grande échelle érigée en système dans toutes les strates de la pyramide sociale.

2/ Une corruption phénoménale à tous les niveaux de la société, des institutions et du pouvoir.

3/ Ces deux pathologies alimentant à leur tour une troisième, celle d'une économie souterraine toute puissante où se solidarisent et se rendent complices toutes les fraudes et tous les fraudeurs, des plus petits aux plus grands.

4/ Un Etat hydrocéphale fondé sur un clientélisme massif et sur une prolifération d'emplois et de fonctions fictifs.

5/ Et enfin, une société et un Etat pris en otage par des puissants intérêts corporatifs, syndicaux compris, alimentés par les quatre pathologies qui précèdent.

Ces «pathologies», nous le savons, n'ont rien d'exclusivement grec ! Elles affectent, à des degrés variables, toutes les sociétés capitalistes, aussi bien du centre que de la périphérie – nombre d' «affaires» qui défraient la chronique l'attestent. Ce n'est qu'une question d'échelle qui renvoie aux spécificités locales, régionales et nationales du développement capitaliste et du processus de formation des Etats-nations. Nous aborderons par la suite cette question ramenée à l'histoire de la société et de l'Etat grecs. Limitons nous pour le moment au double «argument» de la troïka et des gouvernements grecs à son service qui s'appuient sur les constats précédents. Le premier argument formule, sous forme de postulat, le *diagnostic suivant* : ces pathologies seraient, à ne pas en douter, la cause première et exclusive de l'explosion du déficit public et de la dette souveraine du pays. Le second argument formule, lui, le *protocole thérapeutique* : les mesures d'austérité et les réformes d'ajustements seraient nécessaires, justifiées et légitimes dans la mesure où elles viseraient, nous dit-on, à «guérir», à «réduire» voire à «extirper» les dites pathologies précisément[3]. Ce double argument est outrageusement unilatéral et cyniquement faux. Sur le plan du diagnostic, il occulte scandaleusement les effets désastreux sur les recettes publiques de l'extraordinaire asile fiscal dont sont bénéficiaires les détenteurs des capitaux - entreprises, sociétés, institutions financières, grandes fortunes, grands patrimoines, ceux de l'Eglise compris[4]. Quant au «protocole thérapeutique», on voit mal en quoi les mesures imposées - compression des coûts salariaux, dérégulation du marché du travail, coupes dans les dépenses sociales, privatisations etc., - seraient de nature à combattre ou à réduire lesdites pathologies – fraude fiscale, corruption, clientélisme etc. Il y a même à parier que la «thérapie» en question produira l'effet contraire.

Il n'empêche que c'est avec ce type de discours politique qu'on brutalise depuis deux ans maintenant, jour et nuit, la société grecque. Amplifiés à dégoût par les médias grecs et étrangers, les effets culpabilisateurs de cette campagne punitive sont faciles à deviner. Sous ce rapport, on ne peut qu'être étonné de l'extraordinaire performativité du discours néolibéral. Conscients de l'étendue de ces «pathologies» qui taraudent effectivement depuis trop longtemps la société et l'Etat grecs, hantés aussi par le spectre d'une faillite posée comme inévitable, certains secteurs de l'opinion finissent en effet, bon gré mal gré, par intégrer ce type de discours au point de percevoir les durs sacrifices exigés comme autant de malheurs et d'autopunitions nécessaires pour rectifier – sinon pour expier – les fautes du passé. On comprend que dans ces conditions, le peuple grec, sonné comme il est par la cascade de mesures d'austérité qui le frappe, bascule de la colère à la déprime collective, de la résignation à la révolte, de l'impuissance au désespoir.

Une modernité tardive

Cette vulnérabilité de la Grèce face à l'agression néolibérale plonge ses racines au plus profond des sédimentations successives de la formation de l'Etat-nation grec, de 1820-1830 à nos jours. Impossible d'aborder ici cette vaste question. Je me limiterai à dire de façon très elliptique que la Grèce n'a rencontré la *modernité économique* et *politique* que très tardivement - trop tardivement -, plus exactement dans les décennies 1980-1990 et ce, précisément sous la forme d'une modernité qui avait déjà acquis et consolidé les traits caractéristiques du néolibéralisme. Autrement dit, la société et l'Etat grecs ont dû parcourir à peine en trois décennies - et alors même que déferlait en Europe l'agression néolibérale -, les étapes et les phases de développement que d'autres pays ont parcouru, eux, en deux, voire en trois siècles. Pris dans ce long processus de modernisation, complexe et éminemment contradictoire, les vieux pays du capitalisme ont pu rejeter par la voie normale pour ainsi dire, tout ce que leur organisme social et politique refusa de digérer. Pour la Grèce en revanche, ce fut l'indigestion, tout ce qui n'a pas été digéré et évacué par la voie normale, l'a pris à la gorge dans ces même décennies 1980-1990 et a fini par rejaillir de sa bouche dans les deux décennies suivantes. Cette surcompression explosive du processus historique de modernisation n'a pas été sans affecter en profondeur la morphologie et les structures de la société et de l'Etat grecs. L'étendue et la gravité de pathologies et de déformations que nous venons d'évoquer et qui ont fragilisé la Grèce face à l'agression néolibérale, s'expliquent, en grande partie tout au moins, par cette contraction du temps historique, par cette surcompression des processus socioéconomiques et politiques. Le spectacle qu'offrait la Grèce au tournant de ce siècle, n'était point réjouissant: un mélange grimaçant et explosif d'éléments hypermodernes et archaïques à la fois au niveau des structures, des comportements et des mentalités. A noter ceci toutefois : les gouvernements grecs qui dénoncent aujourd'hui ces « pathologies » comme étant la cause exclusive de la crise, ont été eux-mêmes et leur prédécesseurs, les principaux responsables, voire même les artisans et les initiateurs de ces dérives de la société et de l'Etat grecs : complices des dictats des institutions financières qui faisaient déjà la loi en Europe et dans le monde, ils ont abondamment ouvert les robinets du crédit, poussé à l'endettement les ménages, transformé les aides européennes en prébendes pour toute sorte d'affairistes, transformé le paysan en rentier de la politique agricole commune, entretenu et protégé la corruption et la fraude à tous les niveaux

de la société, des institutions et de l'Etat, appâté enfin le Grec moyen avec l'argent facile de la spéculation boursière – «*Enrichissez-vous à la bourse !*», tel fut le mot d'ordre de la «modernisation» de l'économie grecque durant la décennie 1990 – lorsque la Grèce faisait figure du meilleur élève de l'Union européenne. De très nombreux Grecs, dans toutes les strates de la société, avaient pris conscience depuis longtemps que cet état de choses ne pouvait plus perdurer et que des réformes profondes s'imposaient pour délivrer la société et l'Etat de ces inerties du passé, de ces pesanteurs et de ces déformations qui nourrissaient, surtout les trois dernières décennies, une fragmentation sociale sans précédent, des nouvelles et criantes inégalités, des vies à crédit, des existences factices, un consumérisme effréné, l'enrichissement insolent et corrupteur de certaines catégories sociales ainsi qu'un parasitisme social à grande échelle.

C'est dans ce contexte spécifique que s'est déclenchée en Grèce la crise et l'offensive néolibérale. Prenant prétexte de cet héritage pathogène de la société et de l'Etat grecs et feignant de le combattre, la politique néolibérale – qui vise tout autre chose – se déploie ainsi sur un terrain déjà bien balisé et au sein d'une société dont les ressorts, les défenses et les résistances étaient déjà fortement entamés. Et cela d'autant plus que, frappant de façon assez inégale les différentes catégories sociales, les mesures d'austérité qui accablent le pays, accentuent à l'extrême la fragmentation sociale, déchirent ce qui restait encore du tissu social, pulvérisent des anciennes solidarités, bloquent la construction de nouvelles, toutes choses qui alimentent à profusion, ici des peurs, ailleurs des angoisses, partout l'incertitude et surtout un manque de confiance en soi aussi bien sur le plan individuel que sur le plan collectif. Nombre de groupes sociaux si ce n'est la société elle-même, sont à bout de souffle.

Pourtant les mobilisations de masse n'ont pas manqué – des centaines de milliers de manifestants à deux ou trois reprises dans les grandes villes du pays ainsi qu'un nombre impressionnant de grèves générales et sectorielles. De même, des initiatives et des dynamiques spécifiques de luttes voient le jour un peu partout, dans les villes, les villages et les quartiers : occupations des espaces publics, des institutions, des lieux de pouvoir, de lieux du travail, ainsi que diverses autres formes de protestation militante et d'auto-organisation sur le terrain. Toutes choses qui laissent à espérer et qui n'excluent pas le déclenchement de mobilisations et de radicalisations plus vastes encore. Il n'empêche que, pour le moment, le contraste reste problématique : au vu de l'étendue et de la gravité du désastre social qu'a provoqué l'application brutale de la politique néolibérale – véritable séisme social, plus d'un million de chômeurs, des salaires et des pensions de misère, des pans entiers de la société à la limite du seuil de pauvreté, dérégulation sauvage du marché du travail, fermetures en cascade des petites et moyennes entreprises, etc. –, on se serait attendu à davantage de mobilisations collectives, à davantage de manifestations de masse susceptibles de paralyser le pays et avec lui l'action gouvernementale dictée par les décisions européennes. Ce contraste est d'autant plus préoccupant que les partis qui, à des degrés variables, s'opposent à la politique néolibérale d'austérité, peinent à unifier la protestation sociale et encore moins à constituer un front commun de luttes. Si l'initiative demeure entre les mains de la troïka et du gouvernement grec à son service, la situation risque hélas de s'enliser avec comme résultat une défaite qui ne manquera pas d'affecter la combativité non seulement des peuples voisins eux aussi en lutte contre ces mêmes mesures (en Italie, en Espagne, au Portugal), mais aussi des peuples de l'Europe du Nord qui ne tarderont pas à être confrontés eux aussi à l'agression néolibérale. Les fameux «effet domino» jouent dans les deux sens.

Alternatives de sortie de la crise et stratégies de confrontation avec le néolibéralisme

Le bilan des quatre dernières décennies scandées par la déferlante de réformes néolibérales nous oblige à un constat dont il est difficile de contester la pertinence : nous ne pouvons pas avoir les trois à la fois : *et* le néolibéralisme *et* l'Etat-nation *et* la démocratie. Partant de ce constat, le débat sur la «démondialisation» – qui ne date pas d'hier – cesse d'être théorique pour devenir d'une brûlante actualité. Il s'impose à toutes les discussions relatives aux alternatives possibles de sortie de crise et aux stratégies de confrontation avec l'offensive néolibérale. Derrière les différentes alternatives et stratégies qui se font jour et qui se discutent aujourd'hui – pour faire bref : audit de la dette souveraine, annulation de sa part odieuse et/ou illégale, décote de la dette, moratoire et renégociation de sa structure et des termes de son remboursement, annulation unilatérale de la dette, sortie de la zone euro, sortie de l'Union européenne – ce qui n'est pas la même chose –, retour à une monnaie nationale ou à une double monnaie –, se profile toutefois une série d'autres questions qui constituent, me semble-t-il, leur préalable.

Il s'agit à nouveau des questions précédemment évoquées, celles de la *souveraineté politique* et de *qui l'exerce*. Nous savons qu'historiquement cette question a été résolue dans le cadre de la formation tortueuse des Etats-nations souverains lesquels, en Occident tout au moins, se stabilisèrent sous la forme de l'Etat moderne de droit dont les fondements constitutionnels consacrent les régimes parlementaires, pluralistes et représentatifs. On sait que ce processus séculaire a été à la fois complexe et tortueux, scandé de contradictions, de luttes, de régressions et d'avancées, de guerres, de guerres civiles et de violences sans nom, il n'empêche qu'au terme de ce parcours, la *souveraineté politique* était l'attribut exclusif de l'Etat-nation de droit sous sa forme démocratique. C'est dans ce cadre historique que le *démos* a fait ses premières expériences démocratiques, qu'il s'est approprié pour son propre compte l'espace public, c'est dans ce même cadre qu'il a appris à construire ses défenses et ses résistances face aux abus du pouvoir économique et politique et c'est aussi dans ce même cadre qu'il a pris conscience des limites de cette démocratie et des illusions qu'elle pouvait nourrir.

Qu'en est-il aujourd'hui du statut de la souveraineté politique ? Nous savons

que depuis les années 1950 et en vertu de toute une série de traités, les Etats-nations d'Europe occidentale engagés dans la construction de l'Union européenne ont cédé progressivement des pans entiers de leur souveraineté politique – avec les prérogatives et les procédures de délibération qui leur sont associées – à des instances disposant des souverainetés politiques suprana-

tionales, en l'occurrence la souveraineté supranationale des institutions européennes. Avec le tout dernier « traité budgétaire », signé début mars 2012 au sommet de Bruxelles par les vingt-cinq Etats-membres – à l'exclusion du Royaume-Uni et de la République tchèque –, on vient de franchir une nouvelle étape décisive dans ce transfert de souveraineté politique de l'étatico-national au supranational. En effet, avec ce traité, on retire à l'Etat-nation et à ses procédures de contrôle parlementaire sa dernière compétence exclusive, l'élaboration et le vote de son budget – des budgets qui, par ailleurs, cessent d'être annuels pour devenir pluriannuels. Quant au fond, le traité légalise et constitutionnalise le dogme économique néolibéral, la soi-disant « *règle d'or* » et son appareil punitif pour les pays indisciplinés. De plus, craignant le référendum irlandais, les vingt-cinq pays signataires ont modifié sous la pression franco-allemande les règles de ratification des traités : douze pays suffisent désormais pour son entrée en vigueur, suite à quoi tous les pays sont sommés d'introduire les dispositions du traité dans leur législation nationale, voire dans leurs constitutions.

Avec ce traité, le néolibéralisme verrouille ainsi juridiquement et politiquement la construction européenne conférant aux institutions européennes l'entièreté de la souveraineté politique et accule par là même les Etats-nations à l'impuissance juridique et politique. Sous cet angle, toute alternative de sortie de crise et de confrontation avec la politique néolibérale, voire même toute stratégie de réorientation de la politique de l'Union européenne et ce y compris dans une perspective réformiste, passe nécessairement par une reconfiguration des rapports entre ces deux types de souveraineté politique, l'étatico-national d'une part, le supranational de l'autre – voire même par une confrontation directe entre ces deux souverainetés même s'il ne s'agit que de questions, amplement discutées aujourd'hui, de réindustrialisation et de relocalisation sans parler de revendications pour une interdiction des licenciements. D'autant plus que, vue sous l'angle du couple «légalité/légitimité», la configuration actuelle de ces rapports rend plus que problématique la perspective d'une «démondialisation par le haut» – c'est-à-dire d'une démondialisation à partir des instances européennes (Commissions, Conseil, Parlement européen). En effet, les différents traités successifs de l'Union constituent, du point de vue du droit international, un *ordre juridique légal* qui lie les parties alors même que la *légitimité* de ce même ordre légal est largement contestable et contestée compte tenu du déficit démocratique abyssal des procédures de décisions au sein des institutions supranationales. Il est d'ailleurs à la fois intéressant et consternant de constater que c'est bien la plus haute juridiction du pays dont le gouvernement actuel assure pourtant le leadership du néolibéralisme en Europe, la Haute Cour constitutionnelle allemande, qui a tenu à deux reprises à faire valoir la supériorité de la légitimité démocratique et parlementaire des Etats nationaux vis-à-vis des directives européennes[5].

Aussi, compte tenu du flagrant déficit de légitimité démocratique qui caractérise aujourd'hui la souveraineté politique supranationale, compte tenu aussi du verrouillage juridique et légal de cette souveraineté par le néolibéralisme, l'initiative d'une remise en question de la constellation actuelle de forces, ne peut provenir qu'à l'initiative d'un ou de plusieurs Etats-nations en même temps – ou, plus précisément, de ce qui reste encore comme espace de légitimité démocratique dans le cadre des Etats. Tout semble indiquer que dans la conjoncture actuelle, la réappropriation de la souveraineté politique par le démos, c'est-à-dire la réappropriation démocratique de la sphère politique retourne, paradoxalement, à son socle historique d'origine, à savoir l'Etat-nation. A terme, seule une telle réappropriation pourra renverser les rapports de force et imposer une nouvelle orientation de la politique au niveau européen.

Je suis loin d'être souverainiste et je vois parfaitement toutes les dérives et tous les dangers dont est grosse cette réappropriation de la souveraineté politique au moyen de la mobilisation des prérogatives de la souveraineté étatico-nationale : repli au national, protectionnisme, dévaluations compétitives, nationalisme, chauvinisme, populisme, autoritarisme, exclusion, xénophobie, racisme, réduction du politique à la relation «ami-ennemi», bref, tous les méfaits de la tyrannie du national – guerres comprises. Peut-on faire obstacle à ces dérives, à ses méfaits ? Une solution pourrait consister à promouvoir des initiatives de réappropriation démocratique de la souveraineté politique par plusieurs Etats-nations en même temps nouant des stratégies d'alliance pour la constitution de *sous-espaces européens* susceptibles de peser de façon décisive dans la réorientation et la réorganisation démocratique de la politique européenne. De telles solidarités sont susceptibles en effet de contenir les dangers inhérents à la tyrannie du national, de mettre en mouvement une politique de rupture avec l'Europe néolibérale et de rendre possible une réappropriation de la démocratie par les couches les plus directement menacées par les politiques néolibérales.

Yannis Thanassekos, fin mars 2012

1) Parce que son remboursement s'est avéré impossible, plus de la moitié de la dette grecque a été annulée, mais le deuxième prêt de quelques 130 milliards accordé à Athènes lors de l'avant-dernier sommet européen, reste lui à être remboursé dans sa totalité en principe.

2) C'est dans le cadre de discussions plus générales autour du concept de modernité, que se déploie depuis une vingtaine d'années maintenant, un important débat critique sur la modernité politique, la démocratie, le parlementarisme, les formes et les types d'Etat. Il mobilise philosophes, politologues, sociologues et juristes. Le retour en force ces dernières années de théories du juriste et politologue allemand Carl Schmitt (1888-1985), nazi et antisémite, a amplifié et radicalisé ce débat en déclenchant de vives controverses et polémiques. Pour une excellente synthèse de certains aspects du débat voir, Tristan Storme, "Schmitt, Habermas et les modalités du projet de modernité politique", Hans-Christoph Askani, Carlos Mendoza, Denis Müller et Dimitri Andronicos, Où est la vérité ? La théologie aux défis de la Radical Orthodoxy et de la déconstruction, Genève, Ed. Labor & Fides 2012, pp. 185-2003.

3) On observe depuis quelques années déjà des vastes mouvements migratoires d'ordre conceptuel, notamment de la médecine à l'économie et à la société : produits toxiques (pour les finances), traitement de rigueur, thérapie de choc (pour les mesures d'austérité), soins palliatifs (pour les plans sociaux), etc. C'est l'actualisation d'une vieille tradition de la pensée conservatrice, scientiste et organiciste.

4) Signalons pour commencer que la Grèce ne connaît pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les gouvernements grecs prêtent toujours serment à la Bible. Jusqu'ici, aucun gouvernement n'a osé mettre en question le statut et la puissance politique d'une Eglise qui est en outre le plus grand propriétaire foncier du pays et qui dispose aussi d'un patrimoine considérable sous diverses formes – immeubles, participations etc.

5) Avec un premier arrêt fin juin 2009 qui stipule qu'au vu des limites de procédures démocratiques au niveau des institutions européennes, les Etats-nations seuls sont dépositaires de la légitimité démocratique et avec un second, fin février 2012 qui déclara anticonstitutionnelle la commission de neuf députés - issue de la commission budgétaire du parlement allemand - chargée de décider en réunion fermée et au nom du parlement des montants de la participation allemande au Fonds européen de stabilité financière. La Cour estima que de telles décisions appartiennent aux des délibérations parlementaires en séance plénière.

La médecine malade du néolibéralisme[1]

S'il est incontestable que le degré de civilisation d'une société se mesure à l'aune des inégalités face aux risques de maladies et à l'espérance de vie qu'elle est susceptible de générer, c'est que ce constat renvoie inévitablement aux rapports sociaux, à l'échelle sociale des revenus produits par le système économique et aux politiques mises en oeuvre. Or, force est de reconnaître[2] que les pays qui offrent à leur population la plus longue espérance de vie sont ceux où la différence entre revenus et classes sociales est la plus faible. Il y aurait donc une corrélation entre les inégalités socio-économiques et les inégalités d'accès aux soins dans une formation sociale où prévalent l'individualisme, la compétitivité déstructurante, insécurisante et excluante. Toutefois, une répartition des richesses plus égalitaire ne peut se concevoir sans s'attaquer aux niveaux de vie des classes supérieures, y compris à ceux du corps médical. C'est, du moins, ce que cet article voudrait démontrer. La vision, laissant penser que l'ensemble des acteurs de santé pourrait s'unir pour s'opposer aux contre-réformes libérales, serait angélique.

La domination du capitalisme financiarisé, qui caractérise la période, produit de nouvelles inégalités, tout en recomposant les forces sociales dominantes. Somme toute, dans la séquence marquée par la privatisation rampante des prestations médicales, la fermeture des hôpitaux de proximité et la rentabilisation des établissements de santé, la pénurie des professionnels de santé se conjugue avec les dépassements d'honoraires et les dessous de table. Bref, ceux qui mettent en œuvre ou profitent des contre-réformes ne peuvent que s'opposer à toute revendication de «*démocratie sanitaire*»[3]. Dans le meilleur des cas, ils ne peuvent que rester indifférents à toute «*interpellation des autorités politiques et administratives*».

A l'heure où les signataires du Pacte du Service Public[4] dénoncent «*une offensive de grande ampleur*» menée «*au profit d'une minorité prônant la concurrence libre et non faussée qui plonge le monde dans une crise financière sociale et écologique*», à l'heure où ils invoquent «*l'appropriation sociale*», la «*planification démocratique*», on ne peut en rester à cet objectif, certes, pertinent. Trouver des points d'appui, tisser des alliances au sein du monde médical éclaté, régi par des intérêts divergents, nécessite d'en faire l'analyse, compte tenu du renforcement des politiques d'austérité qui ne manqueront pas d'être appliquées au sortir du cirque électoral. Il conviendrait également d'en percevoir les évolutions probables. On voudrait pour le moins lancer ce débat.

Des forces défavorables à l'émergence d'une politique de santé égalitaire[5]

La distinction qui prévalait entre médecine expérimentale de recherche des causes et médecine sociale au service de la population (médecins de campagne et de ville luttant contre les épidémies) fut très vite marginalisée au 19ème siècle par les grands patrons cliniciens exerçant conjointement en ville au profit d'une clientèle aisée. Le syndicat de médecins (CSMF), imitant l'organisation des salariés, fut créé en 1928 pour s'opposer aux projets de l'assurance sociale naissante. **Le glissement à droite** de la profession s'est confirmé y compris avec virulence après la 2ème guerre mondiale. Sous la 4ème République s'appuyant sur l'Ordre des médecins institué sous Pétain, la profession constitue un groupe de pression sur les parlementaires et fait flèche de tout bois pour s'opposer aux ordonnances instaurant la sécurité sociale : la médecine libérale refuse des tarifs opposables permettant le remboursement des assurés sociaux qui lui seraient imposés. Paradoxalement, c'est la réforme Debré (pédiatre, père de Michel Debré) qui modifie les rapports de forces au sein du monde médical, qui va l'amener à composer avant de repartir à l'offensive.

Sous la 5ème République naissante en 1958, la loi impose et crée la médecine hospitalière salariée et le CHU[6]. Ce sont les «*jeunes turcs*» modernisateurs au sein de l'appareil d'Etat qui ont imposé cet «hospitalo-centrisme» afin de répondre aux besoins insatisfaits, ce qui a eu pour effet de susciter l'émergence d'une **élite hospitalière** en rivalité avec la médecine libérale. Leur syndicat campe pourtant sur des positions anti-conventionnistes, refusant de signer avec les représentants de la sécurité sociale. Le gouvernement par le décret Bacon (ministre du travail) passe outre, il accorde la possibilité individuelle aux médecins libéraux de conventionner en «passant par dessus» leur syndicat. Les médecins libéraux se divisent, les anti-conventionnistes sont désavoués par leur base, la scission est prononcée par la création de la Fédération des médecins de France (FMF) qui signe. La volonté du gouvernement «dirigiste» et les syndicats de salariés l'ont emporté. Il faudra toutefois attendre 1971 pour que le CSMF signe convention avec la sécurité sociale mais cet apparent revirement reflète la modification des alliances qu'entendent tisser les forces dominantes avec l'électorat constitué par les médecins libéraux. En effet, les caisses d'assurance maladie (gérées par FO et le patronat) consentent à financer les 2/3 des cotisations sociales des médecins, c'est une concession de taille. Si l'hospitalo-centrisme l'a emporté et s'est de fait allié à la médecine libérale, c'est pour partager des intérêts bien compris, ouvrant la voie à l'introduction du privé dans le public. La grande perdante dans ce jeu de bascule structurel c'est, et ce dès la fin des années 20, la médecine sociale qui, pour la grande majorité des carabins, fait figure de repoussoir, cantonnée dans des dispensaires (médecins scolaires, militaires, du travail), les possibilités rapides d'ascension sociale et de notabilité lui étant fermées.

La structure du corps médical connaît ensuite, sous l'effet des progrès médicaux et surtout des cursus universitaires, de nouvelles fragmentations qui fracturent encore plus ce corps hétérogène. Les **spécialistes** (apparus dans les années 60), mieux rémunérés, s'opposent aux généralistes qui, sélectionnés par l'échec (au concours de l'internat en 6ème année) se contentent, de fait, «d'une médecine par défaut». Cet éclatement de la corporation des médecins ne signifie pas pour autant, contrairement au mythe idéologique répandu par ses

tenants, qu'on assisterait à une «paupérisation» des médecins libéraux. Le numerus clausus, qui les protège d'une trop grande concurrence, et la «liberté» d'installation leur permettent de se concentrer dans les zones les plus rentables, créant progressivement des déserts médicaux et une inégalité territoriale patente d'accès aux soins. Depuis 15 ans, la croissance du pouvoir d'achat des médecins libéraux a été deux fois plus rapide que celle des salariés. Pendant la même période, le revenu des médecins hospitaliers a crû de 68%. En moyenne, un pédiatre gagne 48 938€ par an, un radiologue libéral 170 384€ et les professeurs hospitaliers (CHU) 107 972€[7] (près de 9 000€ par mois, soit près de 7 fois le SMIC). Cette différenciation a favorisé la fragmentation syndicale corporative et les surenchères libérales créent un terreau favorable aux contre réformes.

Bref, la mobilisation pour la santé, pour l'accès aux soins pour tous, avec redistribution des richesses et donc des revenus, risque de se heurter à cet effet structurel de couches sociales plus que relativement aisées n'ayant donc pas intérêt à des bouleversements qui mettraient en cause leurs relatifs privilèges. Qu'en est-il dans ces conditions de l'invocation de la démocratie sanitaire ?

La démocratie sanitaire, une stratégie perdante ?

Les décisions de déréglementations, les restructurations des hôpitaux, le paiement à l'acte des médecins libéraux, les dépassements d'honoraires, etc. sont autant de choix imposés, sous couvert de modernisation et de libéralisation, sans que les usagers, les malades n'aient leur mot à dire, même si l'on peut prétendre qu'il existe des associations se prévalant des intérêts des patients. D'ailleurs, le gouvernement de gauche en 1999 n'a-t-il pas organisé des Etats généraux de la santé comme une conférence produisant du consensus ! Las ! Rien de fondamental n'en est sorti, aucune rupture avec les catégories de pensée et les raisonnements de la pensée dominante. La raison en est simple : dans ce type de rencontres un point de vue autonome en contradiction avec les politiques néolibérales ne peut ni s'élaborer, ni s'imposer. De fait dans les instances de décision ou d'expertise dans lesquelles peuvent (ou pourraient) siéger des représentants d'usagers, les jeux sont faits. Elles sont des lieux où les discordances permises sont absorbées. Ceux qui revendiquent la démocratie sanitaire (soit, le droit de dire leur point de vue à ceux qui ont décidé de ne pas en tenir compte) laissent penser que l'évolution du système peut se produire sans rupture. Certes, face aux régressions en cours, à la santé publique malmenée, il y a lieu d'invoquer les intérêts des patients. Mais pour les comités, l'usager n'est-il pas une ressource rhétorique, opposé aux professionnels de la santé qui ne se rendraient pas compte, enfermés dans leurs sphères technocratiques, des attentes et exigences de la base ? Ce basisme est de fait un alibi démocratique et la figure de l'usager un enjeu de lutte entre groupes qui prétendent parler en son nom, un «sous produit» dans les conflits dont la contre-réforme du système de santé est l'enjeu. Entre la défection et la prise de parole, entre les usagers silencieux et les usagers revendicatifs, qui parle ? Et pour dire quoi ? En laissant supposer que l'on puisse convaincre ceux dont les intérêts, les positions (les ARS par exemple[8]) correspondent aux décisions néolibérales qu'ils mettent en œuvre ? Dans ces **structures de production du consensus néolibéral**, les associations d'usagers sont très loin de constituer un contre pouvoir, leur rôle est marqué du sceau de l'ambiguïté. En effet, la question n'est pas de savoir quelle structure de concertation, quelle modalité de démocratie dite participative il faut mettre en place. Car, quelle que soit la technique de dialogue à promouvoir avec les instances du pouvoir, **elle ne peut répondre à la question de la construction d'une politique à lui opposer,** celle de la réduction des inégalités sociales de santé entre groupes sociaux que le néolibéralisme aggrave. Elle nécessite de **s'attaquer frontalement à des structures illégitimes** du point de vue des reconquêtes sociales à obtenir, aux actions à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie et de travail, à la revalorisation de la prévention, à la mise en cause de la médecine libérale… Autrement dit, il s'agit d'éviter les répertoires de protestations dépolitisées, centrées sur le compassionnel, qui laisseraient entendre que les élus, les professionnels de la santé pourraient, au-delà de leurs intérêts antagoniques, entendre la voie d'Hippocrate. Or, rien n'est moins sûr si l'on considère que la santé pour la grande majorité de la population (et d'abord celle des classes populaires qui fait les frais de la dégradation du système) a un lien direct avec la lutte active contre la précarité et le chômage, la dégradation des conditions de logement, l'intensification du travail et la privatisation des services publics.

C'est, par conséquent, **la pensée dominante** néolibérale – qui invoque les inégalités qu'elle suscite pour justifier encore plus de régressions - **qu'il faut décrédibiliser**, ce sont les perdants qu'il faut remobiliser en sachant que les tenants de l'ordre établi exploitent «l'individualisme positif des classes moyennes» (qui ont les moyens de s'assurer égoïstement pour elles-mêmes) contre «l'individualisme négatif» des classes populaires démobilisées qui s'enferment dans un «advienne que pourra». Ceci dit, les dégâts provoqués, sous prétexte de réduire les déficits engendrés par les politiques de confortation de la domination du capitalisme financiarisé, ainsi que les politiques d'austérité renforcée vont de moins en moins permettre à la caste politicienne dominante de brandir comme justification l'allongement de l'espérance de vie. Le rétrécissement du périmètre de l'assurance maladie publique, le renchérissement des assurances et mutuelles, la libéralisation du secteur hospitalier, les inégalités d'accès aux soins, réduisent la progression moyenne de durée de vie aux catégories sociales supérieures : on assiste en effet à une augmentation de la mortalité prématurée des 20-50 ans, à la recrudescence des suicides chez les jeunes et les plus âgés : la santé n'est plus un droit, se soigner pour beaucoup devient un luxe.

Les acteurs de santé, monde hétérogène, pourraient de ce fait connaître une exacerbation des conflits qui les opposent.

Luttes catégorielles ou socialisation de la médecine

Une nouvelle configuration du rapport des forces sociales au sein du corps médical, sous l'effet de la crise et de l'évolution des mentalités, est en passe de se dessiner, même si les éléments progressistes qui la composent y restent encore largement marginalisés. Ainsi, les jeunes docteurs qui peinent à trouver leur place, la féminisation de la profession rencontrent l'aspiration à plus de liberté dans l'exercice du métier où la qualité de vie et le temps libre concurrencent l'appétit pour l'accumulation pécuniaire. Né en 1970, le syndicat de la médecine généraliste (SMG) fait resurgir une idée, des pratiques nées dans les années 1930 dans l'orbite

d'Emmanuel Mounier (personnalisme). Il prône en effet des **centres de santé intégrés** dans lesquels les professionnels de santé associés sont rémunérés selon d'autres modalités que le paiement à l'acte. Cette démarche collective, minoritaire, tente de répondre globalement aux besoins des populations rurales délaissées et aux couches marginalisées des quartiers populaires. Plus généralement, sur fond de crise et de transformations structurelles depuis 30 ans, la médecine et l'industrie pharmaceutique qui absorbent 11% de la richesse nationale sont surtout le lieu **d'exacerbation des rapports de pouvoirs** entre l'Etat, les gestionnaires, les assureurs, les médecins, les professionnels paramédicaux, au détriment des patients. Pour l'heure, ces conflits latents ont pu être résorbés par l'appât du gain agité par les politiques néolibérales. Mais, périodiquement, ils resurgissent : en 10 ans, le relèvement de la CSG a fiscalisé une grande partie de l'assurance maladie tout en multipliant les exonérations de cotisations patronales; la T2A (tarification à l'activité) a modifié les rapports de forces entre les acteurs hospitaliers ; les ARS dirigées par des superpréfets de la santé ont élargi le pouvoir des directeurs d'hôpitaux et les prétentions des caisses d'assurance maladie. Les **professionnels de santé**, assujettis, **doivent composer**. Le plan Hôpital 2007 permet en effet au directeur de recruter directement ses praticiens, lui-même peut éviter la voie du concours. L'introduction des modalités de rémunération au mérite pour faire des économies le cantonne dans un rôle de gestionnaire au détriment du respect des règles administratives, juridiques et sanitaires. D'ailleurs, l'école nationale de la santé publique a perdu le monopole de la formation des directeurs. Elle est entrée en désuétude. La voie est ouverte à la mise en cause du statut d'établissement public des hôpitaux et à son remplacement par des hôpitaux lucratifs possédant des missions de service public. On sait, par analogie, ce qu'il en adviendra, il suffit de citer les concessions de service public de l'eau ou des autoroutes pour dévoiler ce que tente de dissimuler cette novlangue. Cette **caporalisation** des rapports entre gestionnaires et professionnels de santé peut-elle entraîner les acteurs de santé (médecins, infirmiers…) dans un combat collectif ? **La désobéissance civile** comme le refus de coder les actes hospitaliers (T2A) seraient certes plus efficaces qu'une manif réussie et ce, sans mettre en danger les patients.

Pour l'heure, malgré la charge de travail accrue, on constate plutôt la généralisation d'un **climat de démoralisation-découragement** parmi les personnels qui se traduit par le développement de l'absentéisme (20 jours par an et par agent) et le doublement des démissions depuis 1998. D'autant qu'au sommet de la hiérarchie médicale, des praticiens hospitaliers qui usent, abusent de leur droit exorbitant de pratiquer de façon libérale à l'hôpital public, demandent à leurs patients des honoraires faramineux de 3 à 15 fois plus que le tarif de la sécurité sociale ! **Pour ces pontes, le serment hypocrite de cupidité à remplacé celui d'Hippocrate**. Les médecins libéraux ont, de fait, joué la **politique du pire**, les dépassements d'honoraires, la multiplication des ordonnances à la chaîne, les discriminations (refus de la CMU): ces classes moyennes ont objectivement tissé une alliance avec la frange la plus réactionnaire du corps médical et des assureurs qui mesurent la qualité des soins à dispenser selon les capacités financières des patients. Les politiques néolibérales, pour s'imposer, ont su jouer sur cet appât du gain pour réguler les conduites, persuadées que les «acteurs» sociaux sont, par nature, égoïstes et opportunistes. Cet **intégrisme libéral** qui proclame les libertés d'installation, de prescription, du choix du médecin, le secret médical, le paiement direct, la «libre» entente et la «libre» tarification, est incompatible avec l'égal accès aux soins et ne peut que renforcer les inégalités sociales et territoriales. Elle est d'ailleurs inscrite dans la loi du 3 juillet 1971. «*Dans l'intérêt des assurés sociaux* (sic !) *et de la santé* (!)» ces principes sont réaffirmés en proclamant l'identité entre intérêts économiques et matériels des médecins et des assurés sociaux. Il suffit de transposer ces prétendues libertés égoïstes au monde enseignant pour en démontrer l'absurdité au regard des intérêts des élèves.

Plus fondamentalement, il convient de faire prévaloir la socialisation de l'accès aux soins face à la rhétorique réactionnaire qui, inversant la réalité, fait peser la **suspicion sur les pauvres**, fraudeurs par nature, pour mieux escamoter les prédations des grands escrocs et ceux des malfrats en col blanc. Prétendre «sortir du tout gratuit», alors que la sécurité sociale ne rembourse en moyenne que 77% des frais, le reste étant pour partie pris en charge par les assurances complémentaires (pour ceux

Les cumulards peuvent-ils bien soigner ?

Comme pour corroborer l'analyse des rapports de pouvoir au sein du monde médical et pour montrer leur imbrication dans la caste politicienne qui promeut les contre-réformes libérales, de récentes révélations[11] viennent de mettre en lumière les grasses rémunérations de quelques uns, somme toute, assez nombreux, et la grande misère des centre de santé mutualistes.[12]

Tout commence par un scandale, la nomination contestée de Philippe Juvin à la tête des urgences de l'hôpital Georges Pompidou. Ce Maire de la Garenne Colombes (Hauts-de-Seine), largement engagé dans l'équipe de campagne de Sarko, peut-il assurer la continuité du service public dont il a la charge ?

Et c'est ainsi que l'on apprend qu'il est loin d'être le seul dans cette situation et de palper de grosses rémunérations. Ainsi en est-il entre autres de Bernard Debré, JJ Doumergue (UMP), d'Olivier Jarde (Nouveau Centre) ou de Jean Louis Touraine (PS). La situation de Philippe Juvin est-elle plus scandaleuse que celle de Jean Louis Touraine ? Laissons les chiffres parler. Certes, Juvin n'est pas le 1er jouvenceau du cumul, avec ses 6 200€ d'indemnités parlementaires, son salaire de prof d'université et de praticien hospitalier (6 000€) et ses indemnités de maire (1 500€), soit la coquette somme mensuelle de 13 500€. Quant à Jean-Louis Touraine, le socialo cumulard, ses rémunérations de prof d'université, de praticien hospitalier à 2/3 temps avec celle de député et d'adjoint au maire de Lyon, il parvient à plus de 17 000€ par mois (pratiquement 13 fois le SMIC) pour défendre les travailleurs ! Le pompon revient peut-être (on n'a pas les chiffres) à Douste Blazy, l'ancien ministre, lui aussi prof d'université et praticien hospitalier à l'hôpital Lariboisière, où, sans être présent dans les effectifs et sans soigner les malades, il perçoit 5 111€ brut par mois, une misère parce que, paraît-il, il s'occupe du programme informatique et il arrive qu'on le croise dans les couloirs lors de réunions pour discourir du dépistage du sida, afin de remplir ses fonctions internationales de visiteur d'hôpitaux étrangers ! Ses activités multiples ne l'empêchent pas d'assumer la présidence de l'agence chargée de la collecte des taxes sur les billets d'avion pour lutter contre les risques sanitaires !

Ces «surhommes», lors de l'accord conclu entre l'Etat et leur syndicat corporatiste, ont pu, pour leur retraite bien méritée, en modifier le calcul. Résultat : une augmentation de plus de 30%. Les veinards ! Bon ! Ils ne seraient que 6 à 7 000 à en profiter, selon la journaliste Odile Plichon, qui a lancé un pavé dans la mare avec son «***Livre noir sur les médecins stars***». On doute fort que ces forcenés du boulot trouvent le temps de militer pour la démocratie sanitaire ou en faveur de l'égalité des soins.

Il n'en va pas de même pour ces médecins des 11 centres de santé mutualistes qui, dans les Bouches-du-Rhône, sont en redressement judiciaire, faute de moyens. Menacés de fermeture, que vont devenir les 200 000 patients qui les fréquentent chaque année ? La lutte des classes est aussi une lutte de statut…

qui en possèdent), est non seulement une malversation linguistique mais encore le moyen de désigner les petits abus comme responsables du «trou» de la sécu. En tout état de cause la **traque des fraudeurs**, alors même que d'après l'inspection générale des affaires sociales, les arrêts de travail injustifiés ne représenteraient que moins de 6%, **occulte des causes bien plus sonnantes et trébuchantes**. Les profits des industries et laboratoires pharmaceutiques, l'invention de «nouvelles pathologies», la mise sur le marché de médicaments dangereux mais lucratifs. En 2003, les dépenses pharmaceutiques en France correspondaient à 21% des dépenses totales de santé[9] alors qu'aux USA (12.9%), au Canada (16.9%), en Allemagne (14.6%), elles étaient loin d'atteindre ce niveau. Outre le vieillissement des populations, la médecine rémunérée à l'acte, l'allongement des ordonnances, la concurrence entre médecins, la prégnance des visiteurs médicaux, sont autant de facteurs d'accélération des dépenses.

Peut-on, dans ces conditions, **briser le front libéral** qui unit les assureurs, les médecins libéraux et l'industrie pharmaceutique qui redoutent toute maîtrise des dépenses qui les affecteraient ? Le bras armé de ce front n'est pas à négliger : le collectif *Action pour la santé* coalise les acteurs privés de la santé, soit 800 000 personnes, 26 fédérations professionnelles, 1 000 entreprises et 1 400 cliniques et hôpitaux privés, selon Frédéric Pierru.

Autant dire que le combat pour repenser, instituer un système de santé définissant démocratiquement des objectifs de prise en charge globale des soins préventifs, curatifs et égalitaires, va se heurter à la résistance de ces couches moyennes. Il n'en demeure pas moins que, face au développement des maladies chroniques, du fait du vieillissement de la population, le système de santé atteint son degré d'obsolescence. De même, la paupérisation de la société suscitée par les politiques d'austérité fait réapparaître des maladies et des épidémies que l'on croyait éradiquées. Si, comme on peut le supposer, la libéralisation se poursuit jusqu'à mettre en cause la sécurité sociale en prônant le recours aux assurances privées, il se pourrait bien que les médecins libéraux passent, comme aux USA, sous leur coupe. Là-bas, les «payeurs» en situation de concurrence ont réduit l'autonomie des médecins en exploitant leurs divisions, leur ont imposé des expertises, des contrôles, pour maîtriser les coûts médicaux et réduit la demande de soins. La médecine est devenue un commerce où toute entente sur les tarifs est proscrite, tout boycott d'un assureur est interdit et les honoraires versés aux médecins sont décidés par les assureurs (loi Marc Carran Ferguson)[10]. Le choix va peut-être devenir de plus en plus clair : ou privatisation de la médecine sous la coupe du capital financier, ou socialisation de la santé. Cette dernière alternative suppose une rupture radicale : socialisation des industries pharmaceutiques et des hôpitaux, médecine de ville et rurale, sous la forme de coopératives de santé (à l'image de ce que pratiquent déjà, de manière embryonnaire, les centres de santé intégrés) et, à la clef, une planification démocratique permettant partout l'accès aux soins et leur gratuité. Dans le même esprit, le système de sécurité sociale se doit d'être géré démocratiquement et de manière autonome vis-à-vis de l'Etat. Ce ne serait là qu'un sage retour aux principes émis par le Conseil National de la Résistance.

Gérard Deneux le 12.04.2012

Le *«Manifeste pour une santé égalitaire et solidaire»*

Frédéric Pierru est sociologue, chargé de recherches au CNRS. Ses publications ont porté sur la réforme des systèmes de santé français et européens et les enjeux politiques de la gestion. C'est l'auteur de ***«Hippocrate malade de ses réformes»*** (Editions du Croquant, collection Savoir/Agir, 2007, 20 euros) dont sont issus la plupart des éléments du présent article. Il a présenté à Mulhouse, le 18 avril dernier, «***Le manifeste pour une santé égalitaire et solidaire***» (paru aux éditions Odile Jacob. 190 p. 12 euros) dont il est un des auteurs et qui est cosigné par 123 personnalités. En visitant le site de la revue «***Carré rouge***», ou en vous abonnant à sa version papier (n° 46), vous découvrirez une analyse détaillée et critique de ce manifeste dans un article intitulé «*La santé, une question éminemment politique*».

L'objectif du «***manifeste pour une santé égalitaire et solidaire***», publié en septembre 2011, était notamment de faire de la santé un enjeu du débat public pour les échéances électorales. Frédéric Pierru a reconnu le 18 avril à Mulhouse qu'à la fin de la campagne présidentielle l'objectif n'est pas atteint. Et ce, a-t-il précisé, malgré la présence de trois des coauteurs du manifeste dans le cercle des conseillers du candidat Hollande en matière de politique de santé...

Dans sa conférence à Mulhouse, Frédéric Pierru a souligné qu'à ses yeux, une des conditions pour sauver notre système de santé est la disparition des complémentaires santé et autres mutuelles, faux-nez des assureurs privés et génératrices d'inégalités. Même si le point de vue de Pierru (qui, lui, a signé un appel en faveur de Mélenchon) n'est pas complètement partagé par les autres auteurs du manifeste, on comprend que Hollande n'ait pas tenu à répéter les horreurs bolchéviques que de tels conseillers ont pu lui souffler...

*1) Les éléments contenus dans cet article sont pour la plupart issus du livre de **Frédéric Pierru**, sociologue, «**Hippocrate malade de ses réformes**» édition Savoir Agir.*

2) Le Monde du 20.05.2005.

3) Présentation de la *Coordination des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité* – février 2012.

4) Suite aux *Etats Généraux du Service Public* – Orly 29 et 30 janvier 2011.

5) *Le descriptif qui suit, trop bref, mériterait de plus amples développements et des nuances. Je renvoie les lecteurs soucieux d'en connaître plus au livre de Frédéric Pierru «**Hippocrate malade de ses réformes**» et à la bibliographie qu'il présente.*

6) Centre hospitalier universitaire.

7) Dans la revue pratique «Cahiers de la médecine utopique» n° 55, la sociologue AC Hardy constatait, compte tenu de toutes les disparités, que 95% des Français ont un niveau de vie inférieur à celui du niveau de vie moyen des médecins.

8) Agences Régionales de Santé.

9) Chiffre d'affaires en 2003 de l'industrie pharmaceutique en France : 31.5 milliards d'euros dont 41% réalisés à l'exportation. 1er exportateur européen, 3ème exportateur mondial – 95 000 salariés.

*10) Prochain article **«Aux USA, comment les assureurs ont pris le pouvoir dans le marché de la santé»**.*

11) Cf le Monde du 29.03.2012.

12) Cf le Monde du 3.04.2012 .

«Sarkozy, bilan de la casse»

Quelques commentaires autour d'une note de la Fondation Copernic

Jamais, sous la Vème République, un Président n'aura connu d'emblée une telle érosion de sa cote de popularité, qui reste à un niveau très faible à l'issue de son mandat. En cause, essentiellement son style, ses mauvaises manières, sa morgue, son cynisme, comme par exemple le jeudi 1er mars dernier, lorsque, en visite dans la commune basque d'Itxassou, il avait rétorqué «*moi, je ne suis pas propriétaire de quarante hectares, hein, okay* ?» à Christine et Philippe Saint-Esteven, agriculteurs-éleveurs se plaignant de «*vivoter*» en dépit des innombrables heures de labeur quotidien[1].

Cet opuscule auquel soixante-quatre collaborateur(-trice)s ont prêté leur plume liste l'ampleur des dégâts sous forme d'un abécédaire de cent vingt-huit entrées.

La loi Travail, Emploi, Pouvoir d'achat du 21 août 2007 avait abaissé le seuil à 50% du revenu déclaré d'un contribuable, intégrant la contribution sociale généralisée et celle pour le remboursement de la dette sociale. Sur cinq exercices, 2,679 milliards ont été ristournés à 83 473 bénéficiaires, certains d'entre eux se voyant gratifiés à plusieurs reprises d'une cagnotte croquignolette. Tout en ayant très largement profité de cette mesure (elle a engrangé 100 millions en cinq ans), Liliane Bettencourt, dont la fortune dépasserait 17 milliards, n'acquitterait, selon Thomas Piketty[2], des impôts qu'à hauteur de…6%. Le 22 novembre 2011, Mediapart a révélé que l'héritière et principale actionnaire de l'Oréal a dû régler un redressement de 77 752 139 euros pour la période de 2004 à 2010. Elle avait dissimulé l'existence de douze comptes domiciliés en Suisse et à Singapour. Les cinq cent quatre «*niches*» permettent d'abriter légalement beaucoup d'argent. Manque à gagner : 75 milliards au bas mot. La fraude représente 50 milliards. Une grosse part de ce magot repose dans des coffres de «*paradis fiscaux».* Chaque année, les multiples dérogations à l'impôt sur les sociétés privent la collectivité de 66 milliards. Les 10% d'individus qui détiennent 48% du patrimoine national n'éprouvent que très marginalement les effets de la «*crise*». La pauvreté touche 13,5% de la population de la cinquième puissance économique. Faute de moyens, 30% de nos compatriotes ne consultent plus ni médecin, ni dentiste, et n'achètent plus de remèdes.

Stress, burn-out générés par la précarité, l'obligation du chiffre, les méthodes managériales, parfois la concurrence acharnée entre collègues, dans le privé comme dans la fonction publique, affectent plus de 40% des actif(-ve)s. Alors qu'environ onze mille personnes se suicident chaque année en France, les auteurs du présent ouvrage évaluent à près de quatre cents celles qui mettent fin à leurs jours pour des motifs directement liés à l'exercice de leur profession. Le 29 février, Jérémy Buan, cadre supérieur de 28 ans, s'était défenestré du quatrième étage de la poste centrale rennaise. Le 8 mars, Jacky Goeller (58 ans), technicien d'intervention chez Orange à Schiltigheim (Bas-Rhin), s'était tiré une balle dans la tête à son domicile de Daubensand. Dans une lettre destinée à son épouse, il a imputé à la hiérarchie la responsabilité de son geste désespéré, se plaignant notamment du programme automatisé de gestion du plan de travail, «*outil de coercition et de flicage*», selon la CGT. «*Open: votre maison connectée en un seul abonnement. La vie change avec Orange*», entend-t-on dans un des derniers spots… Le 11 mars, Bruno Peuziat (42 ans), responsable des ressources, de la gestion, de la sécurité et de la sûreté à la plate-forme du courrier à Trégunc (Finistère), s'était pendu dans les locaux de son employeur. Aucun(-e) politicien(-ne) n'avait évoqué, contrairement aux réactions consécutives à la tuerie perpétrée, le 19 courant, par Mohamed Merah au collège-lycée Ozar Hattorah de Toulouse, une «*tragédie nationale*» ou exhorté à «*la mobilisation de la République toute entière*»…

N'ayant rien à gratter sur le plan intérieur, le mari de Carla Bruni espérait marquer des points en se profilant sur la scène internationale, par exemple comme un ami du peuple libyen. Aiguillonné par Bernard-Henri Lévy, «*penseur*» en treillis planqué, il avait jugé que le Raïs devenait infréquentable et qu'il convenait de le dézinguer. Saddam Hussein et Slobodan Milosevic, longtemps chouchoutés, étaient également tombés en disgrâce. Mouammar Kadhafi avait été accueilli en grandes pompes, du 10 au 12 décembre 2007. Le tyran avait planté sa tente dans les jardins de l'Hôtel Marigny, la résidence des hôtes étrangers. Il avait commandé vingt-et-un Airbus pour un montant «*catalogue*» de 3,2 milliards de dollars (2,432 milliards d'euros). Le réacteur nucléaire (officiellement pour dessaler l'eau de mer !), les quatorze avions de combat Rafale et les missiles Milan n'étaient que «*mirages*» pour appâter le Zébulon, lequel rêvait d'amasser 7,5 milliards supplémentaires. En revanche, la croisade «*Harmattan*», du 19 mars au 31 octobre 2011, a coûté quelque 430 millions d'euros. Autre champ d'intervention extérieure: l'Afghanistan, depuis fin 2001. Pour la présence du contingent (trois mille six cent femmes et hommes) dans ce bourbier permanent, nos gouvernants n'hésitent pas à débloquer entre 450 et 500 millions en douze mois, soit à peu près la moitié de ce qu'ils claquent pour «*nos*» forces hors de la métropole et surtout de quoi recruter douze mille enseignants dans le même laps de temps. Même si nul(-le) n'en parle, la question de l'investissement dans le socialement utile, le civil, ou dans des opérations guerrières, s'avère toujours aussi pertinente que dans les seventies où les écologistes militants et des mouvements alternatifs avaient initié ce type de réflexions.

Récapitulant quasi exhaustivement les méfaits du «*sarkozysme*» et de sa République si peu «*irréprochable*», cette très éclairante Note de la Fondation Copernic prétend fournir des éléments pour «*inventer d'autres avenirs*». Avec qui, mesdames et messieurs?...

Editions Syllepse à Paris, février 2012, 200 pages, 7 €.

(1) Vidéo visible sur Dailymotion.

(2) Libération du 13 juillet 2010.

Un texte de mon cru, plus détaillé, de même que mon analyse du désastreux bilan écologique du sarkozysme sont lisibles sur plusieurs sites web, dont Altermonde-sans-frontières, Bellaciao, Entre les lignes entre les mots. Je vous signale également le numéro hors-série de *Politis* (mars-avril 2012) intitulé «*Ce qu'il a fait à la France*» -50 pages – 4,90 euros.

René HAMM, *le 27 mars 2012*

Surmenés, surveillés, surchargés : le quotidien de 8 millions de salariés

Par Ivan du Roy (Mis en ligne le 26 mars 2012 sur bastamag.net)

Intensification du travail, surveillance accrue des salariés par leur hiérarchie, pénibilités physiques toujours très présentes... Tels sont les enseignements de la nouvelle étude sur l'exposition aux risques professionnels que vient de publier le ministère du Travail. Elle révèle un accroissement des situations de «tension au travail» dans un contexte où le Medef, au nom de la compétitivité, cherche à remettre en cause nombre de dispositions du droit du travail.

Les conditions de travail se dégradent-elles ? Quelles sont les contraintes et pénibilités qui pèsent sur les salariés ? Et les risques encourus ? L'enquête «Sumer» (Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels) nous livre une photographie, bien plus étayée qu'un vulgaire sondage, de la situation des 22 millions de salariés français. Cette étude lancée par la direction générale du travail (DGT) et la Dares[1] est réalisée tous les 9 ans par 2 400 médecins du travail auprès de 48 000 salariés du privé et du public.

Une fois n'est pas coutume, commençons par quelques aspects positifs. Il y a vingt ans, près d'un salarié sur trois travaillait plus de 40 heures par semaine. Ils ne sont plus que 18% aujourd'hui, grâce notamment aux 35 heures. Cette diminution du temps de travail demeure cependant virtuelle pour un cadre sur deux, au bureau plus de 40 heures par semaine (48 % aujourd'hui contre 63 % il y a vingt ans). Dans les ateliers ou sur les chantiers, les contraintes physiques intenses baissent légèrement. Elles concernent les personnes obligées de travailler debout, de porter des charges lourdes, d'effectuer des gestes répétitifs (le travail à la chaîne, par exemple) ou soumis à des vibrations. En 1994, près de 46 % des salariés étaient ainsi régulièrement confrontés à au moins une de ces contraintes2. Cette proportion descend en dessous de 40% en 2010. Soit près de 9 millions de personnes. Sans surprise, ce sont principalement les ouvriers, les employés de commerce et de service, le secteur de la construction et le monde agricole qui sont les plus exposés, avec comme possible conséquence des problèmes de dos, des douleurs aux articulations et des troubles musculaires. Seule l'exposition au bruit progresse : un salarié sur cinq travail dans un environnement sonore supérieur à 85 décibels, soit le bruit d'un camion roulant à 50 km/h.

Intensification du travail

Malgré un recours de plus en plus grand aux molécules chimiques dans l'industrie, l'exposition globale aux produits chimiques diminue depuis 2003. Un salarié sur trois est exposé à au moins un produit dangereux dans le cadre de son travail avec, en cas de contact, des risques immédiats – brûlure irritation, réactions allergiques – ou différés dans le cas des cancérogènes. Ce qui concerne quand même plus de 7 millions de salariés, là encore principalement des ouvriers qualifiés et non qualifiés. Une *«décrue»* liée au *«renforcement de la réglementation»* depuis 2001, conséquence, entre autres, des grandes mobilisations sur l'amiante.

Ces légères améliorations se font cependant dans un contexte d'intensification du travail. Contraintes de rythme, quantité de travail excessive, polyvalence, objectifs irréalistes ou flous, ou instructions contradictoires se multiplient au sein des entreprises. Le nombre de salariés soumis à au moins trois contraintes de rythme – lié à la cadence automatique d'une machine, à la dépendance immédiate vis-à-vis du travail de ses collègues, aux normes et délais de production à respecter en moins d'une journée, ou au contrôle permanent de la hiérarchie… – passe de 28% à 35,5%. *«L'intensité du travail est l'une des principales dimensions des facteurs psychosociaux de risque au travail»*, rappelle l'étude. Et ce risque concerne 7,7 millions de personnes, des ouvriers, les employés et les cadres. Travailler plus en moins de temps, voilà un nouveau slogan…

Appel à un soutien massif de tous pour sauver la Poste !!!

La CGT du centre courrier de Fécamp tient à signaler à tous les usagers que, contrairement à ce que peut raconter les cadres de la Poste dans un total cynisme, les postiers qui se suicident ou qui s'arrêtent pour dépression, ne le font que parce qu'ils connaissent, au sein de l'entreprise, une telle pression qu'elle n'est pas supportable. Les encadrants tentent de faire croire que ces agents connaissaient des problèmes en dehors de l'entreprise.

La CGT affirme que, connaissant les agents personnellement, pour les avoir suivis, aidés dans leurs différentes démarches, pour avoir aborder leurs dossiers dans les différents CHS-CT locaux, que les agents ne connaissent aucun problème conjugal, aucun problème financier. La CGT interdit à l'entreprise la Poste de se dédouaner de ses responsabilités en mentant. La Poste doit prendre ses responsabilités et devra en répondre devant les instances compétentes si un drame devait survenir.

La CGT interpelle de toutes ses forces :

- les autorités locales qui veulent garder dans leurs petites communes ce lien social qui fait que l'on vit bien ensemble sur le territoire français,

- les citoyens qui réclament non seulement un service public de qualité mais souhaite voir une entreprise reprendre visage humain,

- les associations qui sont en quête de justice sociale afin que l'entreprise reprenne le chemin de l'embauche respectable,

- afin qu'elles fassent pression sur l'entreprise la Poste pour qu'elle cesse ces réorganisations qui n'ont qu'un but: le dégraissage du personnel de l'entreprise à des fins de profits immédiats.

Nous n'avons rien à gagner à la privatisation de la Poste et hier, la qualité du service a été mis à mal et ce n'est pas fini, aujourd'hui, on attaque l'humain sans aucune compassion. Le président directeur général dit qu'il y a un accompagnement, c'est exact: vers la porte, vers les docteurs pour être arrêter ou pire, aujourd'hui 72 personnes suicidées, vers les cimetières.

La CGT lance cet appel car nous avons besoin de tous pour sauver ce service public, même si il a de petits défauts souvent dus à une organisation désastreuse, à un manque de personnel, pour sauver les salariés qui y travaillent.

N'attendons pas qu'il y ait plus de morts avant d'intervenir !!!!

Des salariés davantage surveillés

«La proportion de salariés contrôlés en permanence par leur hiérarchie s'est accrue entre 2003 et 2010, notamment pour les employés de commerce et de service», souligne encore l'étude. Cette surveillance permanente concerne plus d'un salarié sur quatre. Le contrôle informatisé, lui, continue de s'étendre partout, aussi bien dans l'industrie que dans les services, et touche autant les cadres que les ouvriers qualifiés. Si, globalement, le temps de travail hebdomadaire diminue, la flexibilité du temps de travail s'accroît. Le travail le dimanche et les jours fériés augmente, concernant 31 % des salariés, principalement dans le commerce. Ceux-ci sont également confrontés à la multiplication des horaires variables. Un salarié sur dix demeure soumis à des horaires imprévisibles d'une semaine à l'autre !

L'intensification du travail – davantage de sollicitations en moins de temps – s'accompagne d'un *«net accroissement »* des situations de *« tension au travail»* : lorsqu'un salarié est confronté à une forte demande (rythme, objectifs, diversité des tâches à accomplir…) sans disposer de la marge de manœuvre nécessaire pour y répondre. De plus, la part de salariés estimant rencontrer un comportement hostile (22% des salariés) ou méprisant (15%) au travail augmente de manière notable. Cette charge psychologique vient ainsi s'ajouter à des pénibilités physiques qui diminuent très lentement. À l'heure où l'on ne parle que de compétitivité ou de réduction des coûts, il serait peut-être temps que ces questions liées aux conditions de travail et aux conséquences qu'elles font peser sur la vie quotidienne des salariés émergent dans la campagne électorale.

Ivan du Roy

1) Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques.

2) Au moins 20 heures par semaine pour la manutention manuelle de charges, pour le travail debout, au moins 2 heures par semaine pour les autres contraintes posturales (position à genoux, maintien de bras en l'air, posture accroupie, en torsion, etc.).

Les rapports sociaux de classes

Le dernier ouvrage d'Alain Bihr s'adresse à ceux et celles qui suspectent les discours cherchant à faire croire que les sociétés contemporaines évolueraient vers la constitution d'une « classe moyenne » englobant l'immense majorité de leur population. Des discours qui tiennent pour négligeable le creusement continu, manifeste et accablant des inégalités sociales qui masquent que ce sont là les effets des « lois du marché » et aussi des politiques délibérées mises en œuvre par les dirigeants des groupes industriels et financiers ainsi que par les gouvernants qui en défendent les intérêts. Discours et politiques qui sont précisément autant d'instruments par lesquels la classe dominante, et plus exactement sa fraction hégémonique : le capital financier transnational, mène aujourd'hui sa lutte de classe.

L'ouvrage s'adresse donc à ceux et celles qui sentent confusément que nos sociétés restent divisées en classes sociales aux intérêts divergents et même contradictoires, qu'elles sont ainsi le champ d'une intense mais sourde lutte des classes. Il leur propose une approche marxiste méthodique des rapports sociaux de classes dans la pluralité de leurs dimensions, en commençant par montrer comment ils s'enracinent dans les rapports capitalistes de production. Ainsi se trouvent clarifiées les notions de classes, de luttes de classes, d'alliances de classes. Mais aussi celles de blocs sociaux, de pouvoir politique et d'Etat : toute la complexité des rapports de l'Etat aux luttes de classes s'y trouve ainsi déployée.

Contre une sociologie académique qui pense le plus souvent des luttes sans classes et au mieux des classes sans luttes, l'ouvrage montre que les luttes de classes sont inséparables de l'existence de la division de la société en classes : pas de classes sans luttes de classes. Pour autant, il ne s'interdit ni des emprunts à des auteurs non marxistes ni des écarts par rapport à une certaine orthodoxie marxiste : si la lutte des classes reste bien le moteur de l'histoire, c'est un moteur à quatre et non pas à deux temps, l'encadrement et la petite-bourgeoisie venant fréquemment embrouiller le tête-à-tête conflictuel entre la bourgeoisie et le prolétariat. Et il prend soin d'articuler les rapports sociaux de classes avec d'autres rapports sociaux, non moins sources de dynamiques conflictuelles, comme les rapports sociaux de sexe, les rapports sociaux de générations ou les rapports internationaux. En définitive, il se propose d'aiguiser la compréhension des enjeux des résistances à la domination et des luttes émancipatrices.

«Les rapports sociaux de classes» d'Alain Bihr est paru aux Editions Page deux, collection Empreinte, 140 pages, 9,50 €. En libraire à la fin du mois d'avril 2012.

La crise

Le monde est seul quant tout va de travers.
Quand il y a des crises, tout va à l'envers
On embarque sur le bateau de la misère
Ca fait longtemps que l'on rame dans cette galère.
Et je ne suis pas un ver de terre
Et encore moins un esclave de cet enfer
Sûrement pas le bouc de ces émissaires
Je ne ferai l'objet de leurs affaires
Et comme le vent, je suis libre comme l'air
Il faut que l'on parle ou que l'on se taise
Doit-on subir ou ouvrir la parenthèse ?
Et quant aux victimes elles sont dans le malaise
De leurs vitrines tourne le manège
Et de l'infortune en boule de neige
Elle tombe en avalanche comme un piège
Sur nous les prolétaires, toujours en arrière
Cela commence réellement à bien faire.
Les politiques ne sont pas là pour la terre
Les sociétés deviennent austères
De nos vies, notre travail et de nos salaires
Eux vivent dans le luxe pendant que le peuple misère
C'est l'unique affaire du ministère
Organiser la violence et la guerre.
Et si tout continue à aller de travers
Nous ne serons plus des frères
Alors nous retournerons à la poussière
Ou combattons, soyons révolutionnaires.

Hassen 15.03.2012

Françafrique, Arevafrique[1]

La similitude entre ces deux néologismes ne surprendra pas ceux qui ont pris position contre, et dénoncé, x fois déjà, au cours des dernières années, les pratiques sur le terrain africain et notamment celui des anciennes colonies, de ceux qui ont toujours agi, et continuent d'agir, pour les intérêts de l'un : l'Etat, et de l'autre : la multinationale AREVA.

Pour l'un comme pour l'autre, la seconde au service du premier, dans un domaine spécifique, le nucléaire, il y a accord parfait au moins sur deux points : le nucléaire assure l'indépendance énergétique de la France d'une part, et, d'autre part, c'est une énergie propre. Cocorico !

Il se trouve pourtant des curieux qui ne se contentent pas d'opiner du bonnet, qui se sentent interpellés et qui, après un travail long et approfondi sur la base d'enquêtes et d'observations, rétablissent les faits, jusqu'alors délibérément masqués, dans leur réalité. C'est le cas de Raphaël GRANVAUD, auteur d'un livre récemment sorti en librairie : «*AREVA en Afrique - Une face cachée du nucléaire français*».

Petit retour en arrière

Il faut rappeler que la recherche d'uranium en Afrique remonte à 1945, lors de la fondation du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) qui avait pour vocation la fabrication, dans le plus grand secret, de la bombe atomique. L'industrie de l'atome a ainsi démarré avec un objectif purement militaire, voulu par De Gaulle. La course à marche forcée vers un parc nucléaire démesuré a conduit l'Etat à conserver, pour cause de recherche d'uranium, une main mise économique sur ses anciennes colonies africaines : Congo et Madagascar d'abord, puis et surtout Niger. L'exploitation du minerai a commencé en 1960, c'est-à-dire au moment où ces pays accédaient à l'indépendance. La COGEMA, devenue AREVA en 2001, a cherché ensuite à diversifier ses approvisionnements (Canada, Australie, Kazakhstan) tout en privilégiant cependant le Niger pour des raisons de rentabilité. En 2007, dans l'euphorie nucléocratique, AREVA fait l 'acquisition du plus grand gisement africain, Imouranen au Niger, ainsi que d'autres sites en Namibie, au Centre-Afrique, en Afrique du Sud. Mais l'embellie est de courte durée, les cours chutent, la richesse de certains gisements a été surestimée; les projets sont alors gelés.

Pourquoi, peut-on se demander, n'avoir pas continué à chercher sur le sol national ? Tout simplement parce que l'exploitation hexagonale n'aurait pas suffi à fournir les centrales existantes et qu'elle était fort coûteuse. On a donc tout simplement fermé toutes les mines, sans trop se préoccuper, d'ailleurs, de ce qu'on laissait sur place (déchets). C'est ainsi que l'uranium alimentant nos 58 réacteurs provient à 100% de l'étranger, en particulier d'Afrique.

Dans ces conditions, prétendre à l'indépendance énergétique de la France est un superbe mensonge *«au croisement de la propagande nucléaire et de la rhétorique néocoloniale»*[2] Besson et Sarko peuvent toujours parader et se rengorger quand ils parlent d'indépendance au prétexte que l'approvisionnement en uranium est diversifié, qu'il est sécurisé et peu coûteux. C'est là un tour de passe-passe : il occulte l'action politique françafricaine, qui n'hésite pas à employer la pression et la corruption, pour obtenir cet uranium à bas prix, sans souci du saccage environnemental, comme si le sous-sol des ex-colonies demeurait propriété française. On comprend mieux dès lors le soutien de la France à des régimes corrompus et à des chefs d'Etat qui ne le sont pas moins, faisant courir à leurs peuples misère et dangers sanitaires. Comment en serait-il autrement quand, par exemple, 12% seulement de la valeur de l'uranium revient au Niger, AREVA s'octroyant le pactole, ce qui conduit cette «néo colonie» à éclairer une ampoule française sur trois, alors qu'elle est obligée d'importer son électricité du Nigéria et que la majorité des nigériens n'y a même pas accès.[3]

Arevafrique

L'autre grand versant critique le mythe de l'énergie propre. Il s'agit là de rester dans le domaine précis des conditions d'exploitation de ce minerai. Selon l'auteur, les 150 000 tonnes d'uranate extraites du sous-sol africain ont été obtenues en concassant et traitant chimiquement des millions de tonnes de roches. Les déchets en résultant, radioactifs, sont laissés à l'air libre ou jetés dans les rivières (Gabon). Au Niger la pollution atteint les nappes phréatiques autour des villes minières, contaminant travailleurs et population. Face à cette situation AREVA se contente de répondre qu'il n'y a aucun lien entre la radioactivité relevée et les pathologies avérées dont souffrent et meurent les anciens mineurs. Ou encore se contente de faire porter le chapeau à ses filiales. Qui s'étonnera de cette imposture de la plus grande multinationale du nucléaire qui semble manifestement vouloir fuir ses responsabilités ? Le néologisme d'Arevafrique lui colle parfaitement, l'associant directement à celui de Françafrique. Elucubrations sur ce parallèle ? Regardons de plus près.

Pierre Guillaumat, père du programme militaire français, fut administrateur général du CEA de 1951 à 1958 et premier président d'ELF, mais aussi instigateur d'un système de caisse noire devant servir à financer de coups d'Etat ou des guerres civiles en Afrique. Certaines personnalités passaient carrément de fonctions diplomatiques à celles de direction des mines d'uranium au Gabon ou au Niger. Robert Galley, nucléocrate avéré, devint ministre de la Coopération. Il n'y a pas si longtemps, quand la Chine s'est montrée pressante près du régime nigérien conduisant ce dernier à formuler de nouvelles prétentions néfastes à AREVA, qu'une rébellion touarègue risquait de menacer les intérêts de la multinationale, celle-ci n'a pas hésité à recruter un ancien colonel de l'armée française qui avait été en poste au Niger alors que les services secrets français tentaient de désamorcer une première crise touarègue. Elle a même confié la responsabilité de ses activités au Niger à un diplomate, Dominique Pin, ancien de la cellule Afrique de l'Elysée. Pour des raisons d'activités barbouzardes sous couvert de diplomatie, l'un et l'autre ont été expulsés du pays. On terminera ce rapide inventaire, non exhaustif, avec ce dernier élément.

Luttes âpres et difficiles

En 2007 AREVA acquiert une société canadienne, URAMIN, immatriculée dans un paradis fiscal. Coût de l'opération : 1,8 milliards d'euros alors que, peu de temps avant, URAMIN était cotée à 300 millions, d'où la suspicion d'un délit d'initiés. Négligence ou complicités internes à AREVA favorisant l'opération en toute connaissance de cause ?

Toutes ces manœuvres, magouilles, pressions servent ainsi à sécuriser les approvisionnements malgré le prix fort payé par les populations africaines depuis plus de cinquante ans. Lesquelles se rebiffent, à l'instar des victimes françaises ou de Mururoa, des retombées radioactives provoquées par les essais atomiques aériens (Sahara) ou souterrains (Mururoa). La lutte est âpre et difficile et longue. Travailleurs nigériens ou gabonais réclament la reconnaissance des pathologies liées à leur activité professionnelle. Mais il faut aussi noter que, jusqu'alors, les revendications ne vont pas dans le sens de l'abandon de la filière uranium comme source d'approvisionnement énergétique, au profit d'autres sources d'énergie, mais plutôt dans celui de l'amélioration des conditions de travail. Un gros effort est donc à mener pour mettre à l'unisson les mouvements, associations antinucléaires français et européens et ceux qui se développent en Afrique. Il est bien évident qu'une sortie du nucléaire ne peut être complète sans l'arrêt de l'exploitation de la source qui l'alimente. L'auteur est clair là-dessus : *«je pense qu'une exploitation «propre» de l'uranium est un leurre»*[2]. Et pour ce qui concerne les souhaits africains de faire de leur sous-sol ce qu'ils veulent - leur droit souverain - encore faut-il qu'ils ne soient pas piégés par la politique des autorités françaises ou des multinationales comme AREVA qui ont toujours refusé la transparence par les moyens les plus cyniques, les plus mensongers, les plus criminels au prétexte d'une pseudo-indépendance énergétique.

Bref, voilà un ouvrage décapant qui remet les pendules à l'heure, et que, non seulement les anti-nucléaires, mais aussi et surtout tous ceux qui s'interrogent sur le bien-fondé de cette énergie doivent se procurer. Et ils sont nombreux : un récent sondage CSA du 25-3-2012 révèle que 67% des Français estiment qu'un accident nucléaire *«aussi grave»* que celui de de Fukushima peut avoir lieu en France, et que 54% considèrent qu'on peut se passer de l'atome. Et le dernier «incident», sérieux, à la centrale de PENLY (Manche) semble leur donner raison.

J.F.

«AREVA en Afrique - Une face cachée du nucléaire français» est paru aux Editions Agone. En librairie depuis la mi-février. 304 p. 14 euros.

1) Néologisme emprunté à CQFD.

2) Citation extraite de l'interview accordé par l'auteur au journal CQFD (mars 2012).

3) Communiqué RSN du 15-2-2012.

Trente bougies pour *Silence*

Pour ses trente ans, la revue *Silence* a consacré son numéro 400, richement illustré (192 photos, dessins, logos…), à «*L'écologie en 600 dates*»[1], de la naissance de l'agriculture biologique, il y a environ cent vingt siècles, à nos jours.

Les soixante-deux auteur(-e)s remémorent catastrophes et drames comme la première marée noire d'ampleur suite au naufrage, le 18 mars 1967, du «*Torrey Canyon*» entre les îles Scilly dans la Manche et la côte britannique, l'accident de niveau 5 intervenu le 28 mars 1979 dans la centrale nucléaire de Three Mile Island près d'Harrisburg en Pennsylvanie, celui de Tchernobyl, le 26 avril 1986, l'explosion, le 3 décembre 1984, dans l'usine chimique d'Union Carbide[2] à Bhopal en Inde (3500 décès sur le coup, 30 000 des suites des expositions à l'isocyanate de méthyle), ou encore l'attentat contre le «*Rainbow Warrior*», le bateau-phare de Greenpeace, le 10 juillet 1985, dans le port d'Auckland en Nouvelle-Zélande (le photographe portugais Fernando Pereira y périt). En septembre 1791, Olympe de Gouges lança sa «*Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*». En 1866, le biologiste allemand Ernst Haeckel forgea le concept «*d'écologie*», désignant, selon lui, «*la science des conditions d'existence*». Le célèbre soleil rouge souriant sur fond jaune, l'emblème du mouvement antinucléaire, création d'Anne Lund et Soren Lisberg, apparut le 1er mai 1975 à Aarhus (Danemark)…

Le numéro 1 de *Silence*, tiré à 700 exemplaires, sortit le 4 octobre 1982, avec notamment un dossier sur la biomasse. Le titre se réfère à la bande dessinée éponyme de Didier Comès et en contre-pied avec *La gueule ouverte*[3]. Ses concepteur(trice)s placèrent le mensuel sous l'égide de l'écologie, des alternatives et de la non-violence. En accentuant la présentation d'expériences et de projets résolument innovants, ils(elles) confortent leur engagement militant en faveur d'une écologie radicale et sociale, très éloignée des positions plutôt conformistes des Verts. Bannissant les notions de hiérarchie rigide, ils(elles) privilégient une approche «*horizontale*», alors que les partis et la plupart des mouvements, tenus par des leaders, s'articulent autour d'un programme figé et de structures ne laissant guère d'espaces à la créativité, à la multitude d'opinions. Rejetant toute prétention à l'objectivité, cette vertu faisandée dont se parent les grands médias, ils(elles) espèrent tisser des liens entre celles et ceux qui aspirent à vivre autrement en se muant en des insoumis(-ses) conscient(-e)s que le bonheur se trouve parfois à portée de main, que la «*crise*» est celle des places boursières, et non celle des sentiments.

1) Édition d'avril 2012, 84 pages, 9 €, avec en sus, un encart de 16 pages d'actualités. Le dossier spécial figure aussi dans un ouvrage à l'enseigne du Passager clandestin, Congé-sur-Orne (Sarthe), février 2012, 88 pages, 12€. Commandes auprès de Silence: 9, rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04.

2) Filiale, depuis le 6 février 2001, de Dow Chemical, un des sponsors des Jeux olympiques de Londres (27 juillet-12 août 2012).

3) Fondée par le regretté Pierre Fournier (en vente de novembre 1972 jusqu'au 29 mai 1980, après plusieurs changements de formule).

René HAMM

Vous trouverez de nombreux textes sur les dettes publiques sur le site d'A Contre Courant (www.acontrecourant.org catégorie «dette publique»). Quelques-uns sont plus particulièrement consacrés à la question de l'audit de ces dettes; les auteurs du texte ci-dessous y reviennent. Ils concluent leur analyse en mettant l'accent sur le caractère fictif de la dette, permettant le pas de côté qui nous sort du langage de l'économie et de l'Etat, qui piège le débat.

Soufflons nous-mêmes …

Pour que le voleur rende gorge,
Pour tirer l'esprit du cachot,
Soufflons nous-mêmes notre forge,
Battons le fer quand il est chaud !

L'Etat comprime et la loi triche ;
L'impôt saigne le malheureux ;
Nul devoir ne s'impose aux riches ;
Le droit du pauvre est un mot creux.

Un audit par temps électoral

Nous voilà peut-être aux portes du « changement ». La farce socialiste est prête pour un autre tour de piste et de table : dans la lutte des places, les repus d'hier devront laisser quelques temps les affamés de pouvoir d'Etat se rassasier à leur aise. Que deviendra dans cette perspective le problème de la dette publique ? L'audit citoyen est-il soluble dans le social-libéralisme ? Présenté comme une arme contre le «pouvoir de la finance», l'audit ne risque-t-il pas d'être arraché des mains de ses inventeurs pour être retourné, de façon toute citoyenne, contre les intérêts des classes exploitées ?

Assainir les comptes publics pour pérenniser le tribut d'Etat tout en relançant l'extraction du surtravail par une réindustrialisation partielle fournissant tout à la fois des profits et des revenus fiscalisés, tel pourrait être une partie du programme réel de nos ardents socialistes d'Etat.

Ceux qui auront lutté pour un protectionnisme «social et environnemental» (bien sûr !) et un audit citoyen des dettes publiques se verront, encore une fois, trompés et trahis…

Tout discours politique contient son épisode enchanté pour charmer l'auditoire. L'audit ne fait pas exception et l'Equateur sert ici de preuve par les faits. Faits indiscutables donc. Sauf qu'il n'y a rien de commun entre, d'une part, les quelques milliards de dollars de la dette publique d'un pays périphérique exportateur de matières premières, rachetés par l'Etat équatorien avec une décote sur le marché secondaire[1] (cette dette-là est dite «annulée») et, d'autre part, les centaines ou milliers de milliards d'euros et de dollars en jeu pour ce qui concerne les dettes des pays capitalistes centraux.

L'audit citoyen, combien de divisions ?

Pour les pays européens, l'audit citoyen, apprécié comme arme dans la lutte des classes, présente les caractéristiques suivantes :

- **c'est une arme à un coup** : d'après ses promoteurs, son efficacité est liée à sa réussite, d'où l'importance de la préparation. Une version bureaucratique et fiscale du Grand Soir… Mais si l'audit éléphant accouche d'une annulation souris, pas de deuxième salve. En cas de relatif succès, les adversaires, qui, eux, mènent une guerre de mouvement, auront alors la main pour neutraliser la position d'où l'audit citoyen a lancé l'offensive : recours juridique devant des instances d'arbitrage supranationales, contre-audit confié à des cabinets internationaux, agences de notation, taux d'intérêt, marché secondaire, fonds vautours, voire interventions directes dans les institutions (Grèce, Italie, Irlande, Espagne). Ce qui s'appelle devoir se défendre sur le terrain adverse.

- **c'est une arme qui devra être la fusée éclairante annonçant le feu roulant des autres offensives** : contre les banques, les institutions internationales, voire contre le « grand capital » pour les plus audacieux… Pour sûr, rien ne sert d'annuler seulement les effets sur les classes exploitées de la crise de la dette publique. Elle est un symptôme de la lutte que se mènent actuellement les différentes fractions de la bourgeoisie européenne et les classes de l'encadrement capitaliste retranchées dans leur citadelle nationale, pour trouver une issue à la crise d'accumulation actuelle[2]. Ce sont bien les causes qu'il faut identifier, mais bien souvent la stratégie accompagnant l'audit se limite aux périphéries du mode de production capitaliste et du mode de domination démocratique sous l'égide de l'Etat.

Pour les deux raisons précédentes, cette arme doit donc être suffisamment puissante et son action rapide pour provoquer chez l'adversaire un état de choc permettant de poursuivre l'attaque. Mais pour remplir ces conditions, de quoi est-elle concrètement constituée ?

- **c'est une arme de papier** : sa «légitimité» est bâtie sur des textes juridiques internationaux, feuilletés par des militants et des experts de bonne volonté. Mais la légitimité en acte est la propriété et le monopole du pouvoir d'Etat ou d'institutions pluri-étatiques et ne produit ses effets de légitimation qu'alliée avec son autre tranchant : le monopole de la violence physique et symbolique[3]. On est renvoyé à la question sous-jacente du rapport de force...

- **c'est une arme complexe et délicate qui demande à être maniée par des spécialistes**. Les « citoyens» sont bien sûr requis, mais comme appuis, comme lest, pour éviter le recul qui pourrait blesser les servants juristes…

- **sa position a été établie en retrait de la ligne de feu de la guerre sociale** (licenciements de salariés; suppressions des revenus de survie pour des allocataires; expulsions toutes-saisons d'ouvriers et d'étudiants étrangers, ou printanières de locataires). Les masses citoyennes sont appelées à constituer le rempart collectif de cette batterie. La riposte de l'adversaire doit pouvoir trouver des cibles, épargnant cette artillerie par trop fragile… L'époque actuelle est celle de la «débandade en bon ordre» pour la gauche de gouvernement, déguisée en repli tactique ou en offensive de façade et de diversion pour la gauche de gauche ! Gageons que l'audit citoyen pourra être monté sur roues et équipé d'une marche arrière, à em-

brayage électorale et direction citoyenne…

Pour évaluer correctement si cette arme pourra remplir les objectifs que ces inventeurs ont annoncés, il nous faut enfin connaître les conditions propices à son emploi, le calibre de ses munitions et les cibles visées.

- l'arrêt des remboursements fait office de coup de semonce contre les détenteurs des titres de la dette. Dans le cadre des institutions actuelles, on imagine sans peine des comités citoyens appuyant un audit officiel ou officieux. Mais concevoir l'agence France Trésor et Bercy stoppant les émissions de titres en même temps que la Banque de France et Euroclear France (voir ACC n° 232) arrêtant le paiement des intérêts est **une contradiction dans les termes**. Autant rêver d'un Etat non-violent ou d'un capitalisme solidaire… Des modifications, d'ailleurs réversibles, sont envisageables à la marge (Equateur, Argentine, Islande), pas dans les pays centraux.

- le rapport de force doit être inversé, telle semble être implicitement les conditions requises «pour repasser à l'offensive». Mais comment une mobilisation «citoyenne» se déroule-t-elle dans une société constituée en classes sociales, sinon dans la confusion. **Confusion renforcée par la période électorale et le vote** qui constituent, concrètement et symboliquement, le sacre quinquennal de l'Etat capitaliste, notre bon roi absolutiste d'aujourd'hui[4]. Et l'insistance mise par certains économistes hétérodoxes sur la notion de «souveraineté nationale» n'aide pas à dissiper l'opacité du débat.

- **cet audit citoyen est chargé de pétitions, de bulletins de vote, peut-être de référendums et d'actions en justice**. De biens faibles munitions pour battre les murailles de la citadelle du vieux monde ! Et la classe dominante attend la salve de pied ferme, elle qui a conquis et maintenu son pouvoir d'Etat par la force et par la duperie, après avoir consolidé sa domination par son emprise sur la production matérielle et intellectuelle.

- **la mire est braquée sur les seules dettes illégitimes.** Selon la Fable, le sage montre d'une main la lune ou le ciel. Et selon l'Histoire, l'idiot se rend compte, par expérience, que le sage tente de le distraire des réalités concrètes et terrestres de son existence… Le travail d'éducation populaire accompagnant l'audit n'aura de sens que s'il permet de rendre intelligibles les rapports sociaux spécifiquement capitalistes, brouillés par leurs images inversées : prix, salaires, profits, intérêts.

Rien ne sert mieux l'ennemi que de forger une arme dont il peut s'emparer pour la retourner contre soi. L'audit n'est pas élaboré et mis en place pour rendre impossible sa récupération. Quand le socialisme aura revêtu son uniforme d'Etat-manchot, sa main (la dextre, l'autre a dégénérée…) pourra s'en emparer et alors, attention au choc en retour !

Des dettes illégitimes ? Non, des dettes fictives !

François Chesnais, dans son dernier livre[5], explique très clairement comment les banques prêtent aux Etats de l'argent *fictif*. Ce sont donc des dettes *fictives* : l'octroi de prêt par les opérateurs privés (banques, assurances, fonds de pensions, etc.) se fait sous forme de capital fictif. Elles doivent par contre être remboursées avec de l'argent «réel», pris sur les salaires directs et socialisés, pris sur le travail. D'un côté un jeu d'écriture, de l'autre un transfert de valeur, sous sa forme monétaire, qui donne droit ensuite aux détenteurs privés des dettes publiques de prélever une part de la richesse créée par l'ensemble du travail social[6].

Pourtant, si François Chesnais en arrive, à la fin de son livre, à dire que *«l'annulation des dettes est une mesure de sagesse politique»*, cette timide conclusion, en accord avec sa démonstration mais en contradiction avec son titre, est temporisée aussitôt par l'énoncé de la position d'ATTAC de «*restructuration de la dette, comportant une part d'annulation*[7]». Eric Toussaint, (dans l'émission *Là-bas si j'y suis*, sur France Inter) considère *«l'essentiel de la dette publique aujourd'hui, pas loin des 100%»*, comme illégitime. Mais il se garde bien d'établir le principe de base qui est qu'**en système capitaliste, il n'y a de dettes légitimes, que dans le langage de l'Etat**.

Des capitaux fictifs donc des dettes fictives. Rendons aux financiers et à l'Etat la monnaie de leur pièce : des remboursements fictifs… en toute «légitimité», si cela peut rassurer certains.

Marc Lefebvre Isabelle Mély, Mars 2012

1) Rachat avec un intermédiaire bancaire pour une partie de cette dette, d'après les précisions données par Eric Toussaint du CADTM dans l'interview disponible sur le site d'ACC. Voilà un nouveau secteur d'activité pour les banques ! Le green washing est la réponse capitaliste aux destructions de l'environnement. A quand des agences spécialisées dans le toilettage des comptes publics et le debt washing ?

2) La crise de la dette en Europe est à replacer dans la modification des formes de la domination politique et dans la démultiplication des fonctions étatiques en deçà et au-delà de l'espace national, processus en cours de légitimation et donc moins opaque.

3) C'est Max Weber qui définit l'Etat comme « communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé […] revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime » (Le Savant et le Politique, UGE 10/18, 1963). Approche complétée par Norbert Elias, reconstruisant la sociogenèse de l'Etat, et, précisément pour notre sujet, du monopole fiscal (La Dynamique de l'Occident, Calmann-Lévy, 1976) et par Pierre Bourdieu qui insiste sur la violence « symbolique » pour rendre compte de la production (par l'Etat) dans la tête des sujets de l'Etat d'une pensée d'Etat (sur l'Etat…). (Sur l'Etat, Le Seuil/Raison d'Agir, 2012)

4) En se tenant à distance d'une certaine maophilie, on peut le dire avec Alain Badiou : « Voter est la cérémonie, à la fois passive et massive, par laquelle le pouvoir d'Etat, invariablement composé de fondés de pouvoir du Capital, autorise, ranime, à partir de notre humiliante participation à cette cérémonie, sa propre existence perverse. » Sarkozy : pire que prévu… Lignes, 2012, p. 17

5) Les dettes illégitimes. Quand les banques font main basse sur les politiques publiques, Raisons d'agir, 2011.

6) C'est donc une extorsion d'une part du travail social en aval des rapports d'exploitation propre au salariat, et qui implique que les travailleurs doivent s'affronter non pas seulement à la classe des capitalistes actifs mais à l'Etat, agissant pour le compte des capitalistes financiers. Deux niveaux de la domination de la forme de la richesse générale abstraite, l'argent, comme valeur-capital et comme pouvoir sur le travail et le temps d'autrui.

7) Une proposition politique, dont la ressemblance avec sa réalisation pratique actuelle, pour le bonheur des banques privées, dans le cas actuel de la Grèce, rend bien compte de sa faiblesse.

Rencontres et lectures à contre courant

La nouvelle impuissance américaine

Dix ans se sont écoulés entre les attentats du 11 septembre et l'élimination d'Oussama Ben Laden. Dix années d'approximations et de manipulations qui ont dessillé bien des yeux et multiplié les interrogations sur une «hyper-puissance» incapable de stratégie cohérente depuis que la chute de l'URSS l'a rendue orpheline d'un ennemi digne de ce nom.

La mort d'un Ben Laden oublié de tous ne peut masquer le processus d' «autodissolution stratégique» entamé symboliquement le 11 septembre 2001. Le véritable *Ground Zero* ne se situe pas à l'emplacement des Tours jumelles, mais à quelques rues de là, à Wall Street, où la crédibilité de la première puissance mondiale a été engloutie en 2008 sous les eaux noires d'une crise auto-générée. Il sera moins aisé de retrouver le cadavre de cette crédibilité défunte que celui de Ben Laden.

L'ère post-américaine a commencé. Nous avons encore du mal à l'envisager, parce que la force de ce que l'on pourrait appeler notre *Amérique interne* nous empêche de regarder en face le naufrage de l'*Amérique réelle.*

***«La nouvelle impuissance américaine»* - Essai sur dix années d'autodissolution stratégique** de Olivier Zajec est paru aux Editions L'œuvre. 18 euros. 175 p.

Marx écologiste

Marx écologiste ? L'opinion courante est que Marx et le marxisme se situent du côté d'une modernité prométhéenne, anthropocentrée, qui ne considère la nature que pour mieux la dominer et l'exploiter, selon une logique productiviste qui fut celle tant du capitalisme que du socialisme historiques. L'écologie aurait ainsi à se construire en rupture avec l'héritage marxiste ou en amendant considérablement celui-ci.

Qu'en est-il vraiment ? Dans ***«Marx écologiste»***, textes à l'appui, l'auteur montre le contraire : des textes de jeunesse aux écrits de la maturité, inspirés par les travaux de Darwin et de Von Liebig, Marx n'a jamais cessé de penser *ensemble* l'histoire naturelle et l'histoire humaine. Il l'a fait dans une perspective qui préfigure les théories les plus contemporaines de la «coévolution», et développe une critique vigoureuse de la destruction par le capitalisme de «l'interaction métabolique» entre la nature et les sociétés humaines.

S'il faut aujourd'hui tirer de l'oubli la tradition marxiste et socialiste de l'écologie politique, c'est qu'une des questions les plus urgentes de l'heure est de savoir si la crise écologique est soluble dans le capitalisme.

«Marx écologiste» *d*e John Bellamy Foster est paru aux Editions Amsterdam. 12 euros. 133 p.

Contre les publicité sexistes

La publicité exploite le corps des femmes pour susciter du désir, générer de l'envie, exacerber les frustrations et rendre le produit à vendre "appétant". Soumise aux normes aliénantes d'une beauté stéréotypée, symbole du plaisir sexuel, ou encensant la ménagère passive cantonnée dans sa cuisine, l'image des femmes n'a jamais été autant instrumentalisée. Omniprésentes et conçues pour marquer les esprits, ces représentations modèlent notre imaginaire et participent à la construction des normes de genre : d'un côté, la féminité associée à la jeunesse, à la beauté et à la maternité et, de l'autre, la virilité à la force, à la puissance et à l'action. Loin d'être un art, tout sauf inoffensive, la publicité véhicule les pires clichés sexistes et renforce la domination patriarcale.

Les auteurs : Sophie Pietrucci, Chris Vientiane et Aude Vincent sont militantes féministes au sein du Collectif contre le publisexisme qui existe depuis 2001.

«Contre les publicité sexistes» est paru aux Editions de l'Echappée. 12 euros.

Il n'y a pas d'alternative

Trente ans de propagande économique. La devenue fameuse formule de M.Thatcher, "TINA", acronyme de *"There is no alternative"* a servi et sert encore de credo aux libéraux pour imposer, via les Etats, leurs idées sur la manière de gérer l'économique et le social. Cette arme, qu'ils font véhiculer par les media jusqu'à ce qu'il soit entendu qu'il s'agit bien de la seule et unique vérité qui puisse convenir aux affaires, s'est révélée jusqu'alors d'une redoutable efficacité. Il n'y aurait donc pas d'alternative au capitalisme, au marché, à la déréglementation financière, aux délocalisations, à la baisse des salaires et de la protection sociale...

Cette idéologie a contaminé les sociétés occidentales avec pour objectif de déclasser une grande partie des masses, condition de la réalisation d'énormes profits au bénéfice d'une minorité. On se trouve en face de la prise du pouvoir économique et politique par une oligarchie qui, par ailleurs et sans vergogne, à la suite de la crise financière des dernières années menaçant sa fortune, n'a pas hésité à trouver dans l'Etat le moyen de la préserver.

«Il n'y a pas d'alternative – trente ans de propagande économique» de Bertrand Rothe et Gérard Mordillart est paru au Seuil. 176p. 15 euros.

L'industrie du mensonge

En examinant le monde des lobbyistes, ce livre dévoile l'ampleur des manipulations pour transformer l'«opinion publique» et conforter les intérêts des grands groupes industriels. Des espions aux journalistes opportunistes, en passant par des scientifiques peu regardants et de faux manifestants, l'industrie des relations publiques utilise tous les canaux possibles pour que seule puisse être diffusée l'information qui arrange ses clients – gouvernements et multinationales, producteurs d'énergie nucléaire ou de tabac, de technologies polluantes, etc.

À ceux qui utilisent les méthodes du lobbying pour redresser les injustices sociales, protéger l'environnement, promouvoir les droits des minorités, défendre les travailleurs ou œuvrer pour le bonheur de leur communauté, nous avons voulu montrer que c'est une illusion de croire que ces techniques sont «neutres». Même si toutes les organisations écologistes du monde mettaient leurs ressources en commun, elles ne disposeraient jamais d'un budget de relations publiques équivalent à celui d'un seul fabricant de pesticides décidé à défendre ses intérêts.

Les auteurs, John Stauber et Sheldon Rampton, ont collaboré à diverses organisations de défense des consommateurs et de l'environnement. Une première édition de ce livre est parue en 2004; cette réactualisation est complétée d'études de cas issus de l'actualité et du territoire français.

«***L'industrie du mensonge - Relations publiques, lobbying & démocratie***», traduit de l'anglais par Yves Coleman, est paru aux Editions Agone. 432 pages. 14 euros.

A nos lectrices et lecteurs

Après la Libération, la libre circulation des idées paraissait essentielle pour éviter de nouvelles horreurs. C'est ainsi que - inspirées du programme du CNR - des dispositions ont été prises pour favoriser la diffusion de la presse écrite. La Poste - qui était alors un Service Public - devait apporter sa contribution en acceptant de distribuer les journaux à un tarif inférieur au coût réel.

Cela fait maintenant une vingtaine d'années que "socialistes" et libéraux s'ingénient à détruire ce dispositif qui a le tort à leurs yeux d'entraver la recherche de profit et donc de retarder la privatisation de la Poste. Résultat: des milliers de petites revues comme la nôtre ont disparu, victimes de contraintes financières et matérielles de plus en plus lourdes. La Poste - qui n'est plus un service public - nous impose une nouvelle contrainte qui nous amène à ne plus insérer l'encart qui nous permettait d'alerter lectrices et lecteurs en fin d'abonnement ou de prospection. Mais on s'accroche ! Et...

...Nous faisons appel à votre vigilance et nous vous demandons d'observer le rabat de l'étiquette autocollante ci-dessous à gauche :

Si un gros point rouge apparaît à gauche de ce texte sur le rabat de l'étiquette/adresse autocollante, (ré) abonnez-vous !

Pour se (ré)abonner, vous pouvez utiliser le bulletin imprimé en haut, à droite, de cette page (ou l'imprimer à partir du site internet).

Vous pouvez aussi le faire sur papier libre; **c'est plus pratique pour nous fournir aussi - si vous le pouvez - nom(s) et adresse(s) de personne(s) qui pourrai(en)t être intéressée(s) par ACC** que nous leur enverrons en prospection, avec mention de votre nom (c'est un des rares moyens dont nous disposons pour susciter de nouveaux abonnements et... survivre !).

Nous proposons plusieurs formules :

- **Le (ré)abonnement simple: 10 €** (un an pour 10 n°)
- **Le (ré)abonnement de soutien** (un an pour 10 n°) : **15 €, 20 €, ou plus - si vous le pouvez - en soutien**.
- **Le (ré)abonnement/diffusion : 20 €** (4 exemplaires par numéro, sur un an, expédiés à votre adresse).
- **Le (ré)abonnement/parrainage : 15 €** (votre (ré) abonnement + un (ré)abonnement pour une personne de votre choix dont vous nous indiquez l'adresse).

Chèque à l'ordre d' "*A Contre Courant*", avec nom(s) et adresse(s) sont à envoyer à : **A CONTRE COURANT BP 12123 68060 MULHOUSE cedex 2**

- Vous pouvez aussi vous (ré)abonner avec paiement Paypal sur notre site (voir références ci-contre).

COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / G. DENEUX / J. FORTCHANTRE
O. MANGEOT / B. MARION / B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

BULLETIN DE (RE)ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- ☐ SIMPLE . . . . . 10 Euros
- ☐ de SOUTIEN . . . . . Euros
- ☐ Faibles ressources (selon possibilités) . .

(Chèque à l'ordre de: "**A Contre Courant**")

NOM_____

Prénom_____

Adresse_____

_____

_____

CPPAP n° 0213 G 87630 | Dispensé de timbrage | Mulhouse-CTC

A CONTRE COURANT
(service abonnements)
BP 12123
68060 MULHOUSE cedex 2

Déposé le 27/04/2012

PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Sommaire

Page 1 ..... Edito
Page 2 à 5 ..... La crise grecque
Page 6 à 9 ..... La médecine malade du néolibéralisme
Page 10 ..... Sarkozy, bilan de la casse
Page 11 et 12 ..... Surmenés, surveillés, surchargés
Page 12 ..... Les rapports sociaux de classe
Page 12 ..... La crise
Page 13 et 14 ..... Françafrique, Arevafrique
Page 14 ..... Trente bougies pour *Silence*
Page 15 et 16 ..... Soufflons nous-mêmes
Page 17 ..... Rencontres et Lectures
Page 18 ..... A nos lectrices et lecteurs

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)
ACC sur internet : http://www.acontrecourant.org
Courriel : courrier@acontrecourant.org
Impression et Direction de publication :
JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE